



REPUBLIQUE DU NIGER
FRATERNITE—TRAVAIL—PROGRES
MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE
ETABLISSEMENT PUBLIC A CARACTERE ADMINISTRATIF



TENDANCES, PROFIL ET DETERMINANTS DE LA PAUVRETE AU NIGER : 2005 - 2008



Septembre 2 008



SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	4
SIGLES ET ABREVIATIONS	6
INTRODUCTION	7
CHAPITRE I : METHODOLOGIE DE MESURE DE LA PAUVRETE	12
1.1. Indicateur de bien-être	12
1.2. Seuils de pauvreté	16
1.3. Mesures de pauvreté	17
CHAPITRE II : TENDANCES DE LA PAUVRETE, CROISSANCE ET INEGALITE	19
2.1. Evolution de la pauvreté	19
2.2 Croissance et inégalité	24
2.3 Perspectives d'évolution de la pauvreté	26
CHAPITRE III : PROFIL DE PAUVRETE	29
3.1. Brève présentation de la population	29
3.2. Contour régional de la pauvreté	30
3.3. Pauvreté et caractéristiques sociodémographiques	34
CHAPITRE IV : DETERMINANTS DE LA PAUVRETE EN 2007/2008	37
CONCLUSION	40
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	41
ANNEXES	43
Annexe 1. Décomposition croissance inégalité par milieu de résidence	43
Annexe2 : Graphique sur les Courbes d'incidence de la croissance 2005-2007/08	43
Annexe 3. Déterminants de la pauvreté en 2007	45

Annexe 4. Déterminants de la pauvreté en 2005	47
Annexe 5 : Documents techniques de l'ENBC en ligne	49
Annexe 6 : Concepts et définitions utilisés dans l'ENBC III	50
Annexe 7 : Liste des participants à l'atelier pour la rédaction du document	54

**A la mémoire de notre collègue et ami ABOUBACAR ABDOULAYE
DJIMRAO, ANCIEN DIRECTEUR TECHNIQUE DE L'ENBC III, RAPPELE A DIEU LE 25
MARS 2008**

Avec beaucoup de tristesse. Que la terre lui soit légère.

AVANT-PROPOS

Le Gouvernement du Niger qui a révisé et adopté en octobre 2007 le document intitulé « Stratégie du Développement Accéléré et de Réduction de la Pauvreté (SDRP) », a d'avantage besoin des données statistiques récentes et actualisées sur les conditions de vie de la population pour une mise en œuvre efficace des projets et programmes de la stratégie vers l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Des données nouvelles et régulières sont également nécessaires pour mesurer les progrès accomplis.

L'Enquête Nationale sur le Budget et la Consommation des ménages (ENBC III) la troisième du genre réalisée en 2007/2008 sur l'étendue du territoire, constitue un élément de réponse à cette préoccupation.

Le présent document intitulé « **TENDANCES, PROFIL ET DETERMINANTS DE LA PAUVRETE AU NIGER 2005-2008** », le premier d'une série de publications consacrées aux analyses des données de l'ENBC III, porte sur l'état actuel de la pauvreté au Niger, ses tendances, son profil et ses déterminants. D'autres résultats de l'enquête, à savoir la consommation alimentaire en quantité, la structure de consommation des ménages, les apports nutritifs de la ration alimentaire et l'état nutritionnel de la population, les besoins minimums énergétiques, l'insécurité alimentaire, ainsi que l'étude sur le comportement du consommateur à travers les élasticités-revenus feront l'objet de prochains documents.

A l'occasion de la publication de ces résultats de l'ENBC III, nous voudrions remercier tous ceux qui ont concouru à la bonne réalisation de cette enquête.

Que les autorités nationales, régionales et coutumières, les organisations et les associations nationales, les membres du comité de pilotage de l'ENBC III, en particulier, trouvent ici l'expression de notre profonde reconnaissance pour leur aide précieuse qui nous a facilité le contact avec les ménages échantillon auxquels s'adressent aussi nos remerciements pour leur coopération et leur compréhension sans lesquelles l'enquête n'aurait pas réussi.

Nos remerciements s'adressent aussi aux agents de terrain, permanents et temporaires pour la patience et l'esprit de sacrifice dont ils ont su faire preuve pendant plus d'une année, lors de la phase collecte des données de l'enquête.

Que la Banque Mondiale à travers Paris 21, l'Union Européenne trouvent ici la reconnaissance de l'INS pour leur contribution financière et technique, et en ressources humaines pour la réalisation de cette enquête.

Abdoullahi BEIDOU

**Directeur Général de l'Institut
National de la Statistique**

SIGLES ET ABREVIATIONS

DER	Direction des Enquêtes et des Recensements
DI	Direction de l'Informatique
DSEDS	Direction des Statistiques Economiques, Démographiques et Sociales
EDSN-MICS III	Enquête Démographique et de Santé et à Indicateurs Multiples
ENBC III	Enquête Nationale sur le Budget et la Consommation des ménages
FAO	Fonds des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation
INS	Institut National de la Statistique
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONAPAD	Observatoire National pour la Pauvreté et du Développement Humain Durable
PIB	Produit Intérieur Brut
QUIBB	Questionnaire Unifié sur les Indicateurs de Base du Bien-être
SDRP	Stratégie du Développement Accéléré et de Réduction de la Pauvreté
SRP	Stratégie de Réduction de la Pauvreté

INTRODUCTION

La présente étude est relative aux tendances de la pauvreté entre 2005 et 2007/2008 et au profil de pauvreté 2007/2008. Le Niger a mené une étude récente sur la pauvreté à partir d'une enquête auprès des ménages dont la collecte des données a eu lieu en 2005. Le diagnostic de la pauvreté réalisé en cette occasion, a servi de principal input à la révision de la stratégie de réduction de la pauvreté en 2007. Cette source est d'ailleurs la base du suivi-évaluation de la pauvreté dans le pays. Toutefois, cette opération qui était la première du genre depuis dix ans ne pouvait que partiellement permettre d'évaluer l'impact des politiques publiques les plus récentes dans la mesure où un examen des tendances apporte beaucoup sur ce plan. De plus, l'enquête de 2005 s'est déroulée dans un contexte de pénurie alimentaire du fait de la sécheresse de 2004. Pour disposer d'autres points dans le temps et permettre d'autres analyses d'impact sur la pauvreté et le social, l'Institut National de la Statistique (INS) a réalisé en 2007/08, une Enquête Nationale sur le Budget et la Consommation des ménages. Cette étude, qui est le premier output de cette opération va permettre d'actualiser le profil de pauvreté de 2005 et éventuellement d'affiner le ciblage des populations cibles des programmes dans le cadre de la nouvelle **Stratégie du Développement Accéléré et de Réduction de la Pauvreté (SDRP)**.

Le Niger est un pays de l'Afrique de l'ouest partageant ses frontières avec le Nigeria et le Bénin au sud, Le Burkina Faso et le Mali à l'ouest, l'Algérie et la Libye au nord et le Tchad à l'est. Le pays a une superficie de 1 267 000 km² pour une population de près de 14.3 millions d'habitants en 2008 ; soit une densité de 11 habitants au km². Le pays fait face à deux problèmes structurels à savoir, l'enclavement qui conduit à des coûts de transactions élevés et le climat rude qui rend la production agricole vulnérable. La plus grande partie du pays (2/3) est couverte par le désert du Sahara et les eaux ne couvrent que 0.02% de la superficie du pays. A ces deux problèmes structurels, Collier (2005) ajoute le manque de ressources naturelles exploitées¹ (qui font la richesse de plusieurs pays de la région) et la faiblesse des économies des pays voisins (le Niger ne bénéficie pas des opportunités que ces pays offriraient).

L'économie du Niger est peu diversifiée et est principalement basée sur l'agriculture de subsistance, l'élevage et l'exploitation de l'uranium. Le secteur primaire fait de l'ordre de 46% du PIB au prix du marché dont plus

¹ Le Niger dispose néanmoins de l'uranium et de l'or et ces ressources font partie des principales exportations du pays. Mais surtout le pays dispose vraisemblablement de réserves en pétrole et les premiers barils devraient être vendus dès 2009 ; ce qui changerait la donne du pays.

de 27% pour l'agriculture et 13% pour l'élevage. En 2007, l'uranium (69.8%), les produits d'élevage (8.2%) et l'or (13.8%) font l'essentiel des exportations ; auxquels on peut ajouter les produits de l'agriculture (4.2%).

Le pays a été pénalisé au cours de la dernière décennie par des cycles de sécheresse, l'avancée du désert et la baisse des cours mondiaux de l'uranium. A cela s'est ajoutée une instabilité politique au cours des années 90 ; autant de facteurs qui ont aggravé les conditions de vie des ménages et font que le Niger demeure un pays pauvre. Au début de la décennie, le revenu national par habitant était inférieur à 200 dollar, l'espérance de vie à la naissance était de 45 ans du fait notamment de la forte mortalité infanto-juvénile (274 pour mille en 1998). De plus, moins de la moitié de la population (43%) a accès à l'eau potable ; le taux d'alphabétisation des adultes n'est que de 29% (dont 43% pour les hommes et 15% pour les femmes) ; et le taux brut de scolarisation de 43%.

Tableau 1.1. Indicateurs économiques

	2000	2004	2005	2006	2007
Taux de croissance du PIB réel	-2.6	-0.8	7.4	5.1	3.3
Taux de croissance démographique	3.2	3.3	3.3	3.3	3.3
PIB nominal par tête (en 1000 de FCFA)	112.3	125.2	139.0	143.4	148.7
Déflateur du PIB	1.33*	1.000	1.060	1.068	1.097
PIB réel par tête (en 1000 de FCFA)	85.3	88.1	91.6	93.2	93.1
Taux de croissance du PIB par tête	-5.6	-4.0	11.0	3.2	3.7
Taux de croissance de la demande intérieure	-3.2	-1.3	8.3	3.3	4.9
Taux de croissance de la consommation finale	-3.1	2.4	0.1	4.2	4.6
Taux de croissance des exports	11.6	8.5	6.4	2.4	2.8
Taux de croissance des imports	7.44	4.5	10.4	-4.7	10.8
Inflation en moyenne annuelle	2.9	0.2	7.8	0.1	0.0
Recettes budgétaires en % du PIB	9.3	11.4	10.8	13.2	16.5
Recettes fiscales en % du PIB	8.7	11.0	10.3	10.9	12.5
Dépenses totales en % du PIB	17.6	20.7	20.4	19.2	23.8
Soldes global hors dons en % du PIB	-8.1	-9.3	-9.6	-6	-7.3
Services dette extérieure en % des recettes budgétaires	50.0	17.5	13.1	11.1	3.6
Production agricole (en milliers de tonnes)	3213.9	5256	6875	7855	8138

Source : INS

* : le déflateur du PIB base 1987.

Pour améliorer les conditions de vie de la population, le pays a élaboré en 2002 une stratégie de réduction de la pauvreté (SRP), devenu le cadre de référence de la politique économique du Gouvernement. L'objectif de la SRP est d'atteindre les OMD notamment celui de réduire la pauvreté de moitié à l'horizon 2015. Les principaux axes de la stratégie sont : promouvoir un cadre macroéconomique stable ; promouvoir le développement rural ; développer les secteurs sociaux (éducation, santé, accès à l'eau potable) ; améliorer le transport routier et développer les

secteurs des mines et de l'énergie ; promouvoir le secteur privé, le tourisme et l'artisanat ; promouvoir le développement urbain ; et promouvoir la bonne gouvernance et renforcer les capacités institutionnelles et la décentralisation.

A cette fin, un nombre considérable de programmes et projets ont été conçus et mis en œuvre au cours de la période 2002-2007. Les performances économiques de cette période auraient été très bons n'eut été les mauvais résultats enregistrés dans le secteur agricole en 2004 du fait de conditions climatiques exécrationnelles et de l'invasion des criquets pèlerins. Au cours de cette année, la production agricole reculait de plus de 10% en volume et la branche agricole enregistre un taux de croissance fortement négatif de -8.7% (contre une moyenne de +8.9% pour les autres années). Du fait du poids de l'agriculture dans l'économie, cette forte baisse n'a pas pu être compensée par la bonne tenue du secteur secondaire et des services. De plus, certaines branches, notamment les industries extractives et la pêche enregistrent des performances erratiques. La première connaît une baisse en volume de la production d'uranium et certains problèmes conjoncturels qui ont conduit à une baisse des exportations de l'or en 2006. Néanmoins, le Niger réalise un taux de croissance annuel moyen du PIB de 4.1% sur la période 2000-2007.

Ainsi, le PIB par tête augmente de près de 5.8% en valeur réelle sur la période, soit une croissance annuelle moyenne par tête de 1.1%. Les indicateurs sociaux s'améliorent sensiblement. En effet le taux de mortalité infanto-juvénile est de 198 pour mille en 2006² ; l'eau potable qui bénéficiait à moins de la moitié de la population en 2000 concerne plus de deux tiers de la population en 2006. Le taux brut de scolarisation passe de moins de 42% en 2002 à 57% en 2007.

² EDSN-MICS III 2006, p205.

Tableau 1.2. Structure du PIB et contribution des secteurs à la croissance

	Structure du PIB			Contribution à la croissance		
	2005	2006	2007	2005	2006	2007
Secteur primaire	42.8	43.6	41.3	1.6	1.5	0.5
Agriculture	25.3	26.9	24.9	2.8	2.4	0.2
Elevage	12.4	12.3	12.0	0.2	0.7	1.1
Exploitation forestière	2.9	2.8	2.8	0.5	0.6	1.1
Pêche	2.2	1.7	1.6	-0.4	-4.3	0.8
Secteur secondaire	11.1	11.2	13.2	0.0	1.1	0.4
Industries extractives	2.0	2.2	4.1	-0.1	1.6	-0.9
Industrie manufacturières	5.6	5.4	5.3	0.0	0.5	0.8
Energie, Gaz, eau	1.1	1.3	1.4	0.2	1.6	2.1
BTP	2.4	2.4	2.4	0.8	0.9	1.5
Secteur tertiaire	38.4	37.6	37.9	0.6	0.5	1.5
Commerce	11.4	11.2	11.1	0.5	0.7	1.3
Services de réparation	2.0	2.0	1.9	0.4	0.7	1.0
Hôtels et restaurants	1.4	1.4	1.4	0.7	0.9	0.6
Transports	5.2	5.1	5.1	-0.3	-0.3	1.4
Postes et télécommunications	1.4	1.5	1.6	2.8	1.4	4.7
Autres services *	7.4	7.6	7.7	1,3	0,7	1,3
Administration	9.3	8.9	9.5	0.8	0.1	2.0
PIB au coût des facteurs	92.3	92.5	92.4	6.5	4.8	2.7
Impôts sur les biens et services	7.7	7.5	7.6	1.0	0.3	0.5
PIB au prix du marché	100.0	100.0	100.0	7.4	5.1	3.3

Source : INS et Calculs à partir des données de l'INS

* : comprend activités financières, activités immobilières, SIFIM et activités d'autres services.

Cependant la pauvreté reste massive au Niger du fait notamment de la croissance économique modérée réalisée pendant la période 2002-2005. L'incidence de la pauvreté est de 62.1% en 2005, selon l'INS sur la base de l'enquête QUIBB. C'est dans ce contexte que le Niger s'est engagé à mettre en place une seconde SRP qui couvre la période 2008-2012. Dans le cadre de cette nouvelle stratégie, le pays envisage de réaliser un taux de croissance réel annuel moyen de 7% afin d'amener le taux de pauvreté à 42% à l'horizon 2012. Les autres indicateurs sociaux doivent aussi s'améliorer dont l'accès à l'eau potable qui devrait bénéficier à 80% de la population, la mortalité infantile s'établir à 108 pour mille, l'alphabétisation à 45% de la population adulte et le taux brut de scolarisation s'établirait à 94%. Le pays compte notamment s'appuyer sur une économie plus diversifiée, des investissements dans le domaine des infrastructures, des politiques démographiques plus efficaces et une bonne gouvernance.

Ainsi, cette étude qui couvre une période relativement courte (2005-2007/08) est une première évaluation de ce qui s'est passé en termes de l'efficacité des politiques publiques pendant cette période. Elle devrait permettre notamment de mieux réajuster les programmes et de mieux cibler les populations bénéficiaires. Elle est articulée en quatre sections. Afin de mieux apprécier les résultats qui vont suivre, le premier chapitre traite des aspects méthodologiques de mesure de la pauvreté : définition et construction de l'indicateur de bien-être et construction du seuil de pauvreté. Le deuxième chapitre est consacré à l'analyse des tendances de la pauvreté et des inégalités entre 2005 et 2007/08. Le troisième chapitre présente le profil de pauvreté de 2007/08, en s'attardant sur les principales caractéristiques et les dimensions spatiales de la pauvreté. En fin, le quatrième chapitre est consacré à l'examen des déterminants microéconomiques de la pauvreté.

CHAPITRE I : METHODOLOGIE DE MESURE DE LA PAUVRETE

Les comparaisons de la pauvreté nécessitent de disposer de trois éléments : un indicateur de mesure du bien-être du ménage (par exemple un agrégat de consommation ou de revenu), un seuil de pauvreté, c'est-à-dire un seuil de l'indicateur de bien-être en deçà duquel un ménage sera considéré comme pauvre, et des indicateurs de mesure de la pauvreté. Afin d'être cohérent dans les comparaisons de pauvreté dans le temps, les choix techniques effectués dans l'élaboration de l'indicateur de bien-être et du seuil de pauvreté doivent être similaires entre les différentes enquêtes. Ces choix dépendent eux-mêmes de la nature des données disponibles et de leur qualité.

1.1. Indicateur de bien-être

Les données servant à l'analyse sont issues de deux enquêtes auprès des ménages réalisées par l'Institut National de la Statistique (INS) en 2005 (QUIBB) et 2007/08 (ENBC III). Ces opérations ont porté respectivement sur 6690 et 4050 ménages³. L'objectif principal des deux enquêtes est de fournir les informations nécessaires à l'évaluation de la pauvreté. Les deux opérations sont proches quant à la nature des informations collectées. Il s'agit notamment des caractéristiques sociodémographiques (composition du ménage, santé, éducation et emploi des membres du ménage), caractéristiques du logement, accès aux infrastructures de base, activités économiques et revenus et consommation des ménages.

Néanmoins ces deux enquêtes sont de nature différente du fait d'un autre objectif dévolue à celle de 2007/08, à savoir la révision des pondérations de l'indice national des prix à la consommation. La collecte des données en 2005 a duré trois mois (avril à juillet 2005) et les informations sur la consommation ont été collectées en un seul passage et en une seule visite auprès de chaque ménage. La technique de relevé de la consommation est celle des moyennes mensuelles (consommation

³ L'enquête a porté au départ sur 4050 ménages. Par la suite, 50 ménages ont été supprimés pour diverses raisons. D'abord 8 ménages ont été invalidés pour cause de réponses incomplètes. Ensuite les 9 seuls ménages enquêtés dans la strate d'Agadez rural ont été exclus de l'analyse. En effet à cause de l'insécurité dans cette région, 108 ménages devaient être initialement enquêtés, mais 9 seulement l'ont effectivement été. Par conséquent, les poids de ces ménages sont trop importants, ils ne sont pas « représentatifs » de cette strate et ils tordent certains indicateurs. Enfin 33 ménages ayant des dépenses alimentaires anormalement faibles ont aussi été exclus (voir plus loin).

habituelle) pour la consommation alimentaire et des relevés effectifs en rétrospectifs pour la consommation non alimentaire. S'agissant de celle de 2007/08, compte tenu de l'objectif de révision des pondérations de l'indice, la collecte a duré un an (avril 2007-avril 2008), chaque ménage étant enquêté en un seul passage. La technique de relevé de la consommation est celle de la consommation factuelle pendant une semaine pour la consommation alimentaire et des relevés effectifs en rétrospectifs pour la consommation non alimentaire. Ces différences d'approche méthodologique peuvent conduire à des niveaux de consommation différents ne reflétant pas nécessairement des évolutions réelles ; il convient d'avoir cela à l'esprit et travailler éventuellement à les rendre comparables.

L'indicateur de bien-être est une mesure cardinale (c'est-à-dire un nombre réel) qui permet d'attribuer à un ménage un certain niveau de bien-être. Généralement, il est construit à partir du revenu ou de la consommation. Dans le cas présent, il s'agit d'un agrégat de consommation des ménages par tête⁴, construit en trois étapes. D'abord, on calcule un agrégat de consommation au niveau du ménage. Ensuite, pour tenir compte des différences dans la composition des ménages, on le normalise en divisant l'agrégat de consommation par la taille du ménage⁵. Enfin on procède à une dernière normalisation en le divisant par un déflateur spatial qui prend en compte les différences du coût de la vie entre les milieux, différences provenant de sources d'approvisionnement différentes, de coûts de transport et autres coûts de transaction.

Afin que les comparaisons soient robustes, cet agrégat est construit pour être proche de celui de 2005. L'agrégat comprend les dépenses alimentaires (y compris les repas pris à l'extérieur du ménage); la consommation alimentaire non monétaire résultant de l'autoconsommation, des cadeaux et des dons ; la valeur d'acquisition des biens non durables et des services ; et la valeur imputée du logement pour les ménages propriétaires ou logés gratuitement par un tiers. Une estimation de la valeur d'usage des biens durables a été calculée, mais elle n'est pas ajoutée dans l'agrégat pour rester conforme à ce qui a été fait en 2005. Le principe est d'utiliser la section 15 (dépenses et acquisitions quotidiennes relevées pendant 7 jours) et la section 18c

⁴ On peut aussi utiliser un agrégat de revenu comme indicateur de bien-être. Pour les avantages et les inconvénients de l'un ou de l'autre, voir Deaton A. (2001).

⁵ Les ménages ne diffèrent pas seulement par leur taille, mais aussi par leur composition. Pour prendre ce dernier aspect en compte, il faut utiliser non pas la taille, mais une échelle d'équivalence. Seulement en 2005, c'est la taille qui a été utilisée. Cette étude va dans le même sens pour que la comparaison soit valide.

(pesée des produits entrant dans la préparation des repas) pour estimer la consommation alimentaire. Pour le calcul des dépenses non alimentaires, on utilise les sections 12a, 12b, 12c et 12d (dépenses et acquisitions rétrospectives sur 1, 3, 6 ou 12 mois selon les cas).

La consommation alimentaire a été observée à la section 15 sur une période de 7 jours pour les achats, l'autoconsommation provenant du champ, les cadeaux et les dons en nature directement reçus d'autres ménages ou d'organismes. Cette consommation est observée en valeur. L'annualisation de cette partie de la consommation alimentaire est faite en ramenant celle observée sur 7 jours sur l'année par une simple règle de 3. Toutefois, la section 15 ne prend pas en compte les prélèvements de stocks entrant dans la consommation ; et notamment les stocks de céréales existant dans les ménages et qui peuvent être importants, surtout en milieu rural. Afin de compléter la consommation alimentaire, la section 18c a été mise à contribution. Cette section est consacrée à la pesée de tous les produits alimentaires entrant dans la préparation des repas (sur une période de 7 jours). On y trouve les quantités consommées (en grammes) selon le mode d'acquisition (achat, autoconsommation, cadeau, prélèvement de stock, etc.) ; mais pas les valeurs. Les quantités prélevées en stock ont été calculées par produit et par ménage. Elles ont été annualisées en utilisant le même principe que celui de la section 15. Pour valoriser ces quantités, un prix implicite médian (au kilogramme) est calculé pour chaque produit, chaque région et chaque milieu de résidence. Ces prix ont été utilisés pour valoriser les quantités consommées.

La technique d'estimation de la consommation non alimentaire (en biens non durables et services) est faite à l'aide des sections 12 (dépenses rétrospectives) en multipliant la consommation observée par la fréquence d'observation⁶. Les dépenses non alimentaires de la section 15 sont ignorées. D'un point de vue méthodologique, ces dépenses font double-emploi avec celles de la section 12.

Enfin le logement étant un bien d'investissement pour le ménage, ce dernier ne consomme que le service qu'il lui procure. Ainsi on ajoute aux ménages logeant une maison qui lui appartient un loyer imputé. Ce loyer a été imputé aux ménages propriétaires, aux ménages logés gratuitement et à ceux qui sont locataires et qui auraient omis de déclarer le loyer payé. Ce loyer imputé a été calculé à partir d'une régression linéaire sur les ménages en location avec comme variable

⁶ Cette fréquence est 12, 4, 2, ou 1 selon que la période de rétrospection considérée est 1, 3, 6 ou 12 mois

dépendante le logarithme du montant du loyer et comme variables indépendantes les caractéristiques du logement et les variables dichotomiques de la région et du milieu de résidence.

De même que les ménages ne consomment que le service de logement, du point de vue de l'analyse de la pauvreté, ils ne consomment que les services qu'ils retirent des biens durables. Une valeur d'usage (qui est assimilée à la consommation) a été estimée à partir du stock de biens recensés dans les ménages, de leur valeur d'acquisition et de leur valeur au coût de remplacement (la technique du calcul de la valeur d'usage est présentée en détail dans un document méthodologique). Toutefois pour rester conforme aux travaux réalisés en 2005, cette valeur d'usage n'a pas été intégrée dans l'agrégat de bien-être. De même la valeur des biens durables acquis dans l'année (biens électroménagers, meubles et biens de transport) n'est pas comptabilisée dans l'agrégat de consommation.

Une précision mérite d'être apportée. Les travaux de collecte de l'enquête de 2007/08 ont duré un an et pendant cette période, les prix ont varié. Certains ménages ont été enquêtés le premier mois et d'autres le dernier et la variation des prix est de plus de 7% sur la période entre le premier mois et le dernier. Du fait de cette variation des prix, la consommation d'un ménage interrogé le premier mois n'est pas égale en termes de pouvoir d'achat à celle d'un autre ménage de même niveau de consommation en valeur nominale qui aurait été enquêté le dernier mois. Pour tenir compte de ces évolutions des prix, un indice mensuel des prix ayant pour base le mois d'avril 2008 a été calculé. Ce mois a été choisi afin de rendre plus facile la comparaison avec le QUIBB 2005 car cette enquête a eu lieu d'avril à juillet de cette année. La valeur nominale de l'agrégat de consommation du ménage est divisée par cet indice des prix ; ainsi la date de référence de la consommation est celle du mois d'avril 2008.

L'agrégat de consommation calculé au niveau du ménage est ensuite normalisé selon la même approche qu'en 2005 en le divisant par la taille du ménage. Enfin, la dernière normalisation consiste à diviser l'agrégat par un déflateur spatial du coût de la vie. En 2005, les déflateurs ont été dérivés à partir des seuils de pauvreté spécifiques de chaque milieu (urbain et rural), la même procédure a été utilisée pour l'enquête de 2007/08.

1.2. Seuils de pauvreté

Après la construction de l'indicateur de bien-être, il faut déterminer un seuil de pauvreté monétaire. Le seuil est un niveau de l'indicateur de bien-être qui conduit à déterminer si un ménage est pauvre (dans le cas où l'indicateur de bien-être est inférieur au seuil) ou non-pauvre (le cas échéant). Ce seuil est conçu de manière à permettre aux personnes qui sont classées comme non pauvres de satisfaire au minimum leurs besoins vitaux. La difficulté est de définir ces besoins vitaux minima (alimentaires et non alimentaires). La méthode du coût des besoins de base a été utilisée pour construire le seuil de 2005. Cette méthode consiste à déterminer d'abord un seuil de pauvreté alimentaire et à y rajouter un montant correspondant aux besoins minima non alimentaires.

Le seuil de pauvreté alimentaire est calculé à partir du coût de la consommation quotidienne d'un nombre de Kilocalories qui permet de subsister. Les normes utilisées varient de 1800 à 3000 Kilocalories par personne et en 2005, il a été retenu d'utiliser 2100 Kilocalories. Un panier de 18 biens les plus consommés par les ménages et représentant plus de 90% de la consommation alimentaire a été arrêté. La valorisation de ce panier aux prix respectifs des milieux urbain et rural a permis de déterminer le seuil de pauvreté alimentaire (Z_a) de chacun des milieux.

Pour le seuil non alimentaire, cette norme n'existe pas. Ravallion (1996) part de l'idée que les personnes qui ont juste de quoi satisfaire leurs besoins alimentaires doivent opérer des sacrifices pour disposer d'un minimum sur le plan non alimentaire. La valeur de la consommation non alimentaire de ces ménages peut être considérée comme le seuil non alimentaire (seuil bas). Pour le calculer, on peut par exemple retenir les ménages dont la consommation totale par tête est à plus ou moins 10% du seuil de pauvreté alimentaire. La consommation moyenne non alimentaire par tête de ces ménages est égale au seuil de pauvreté non alimentaire. Une alternative est de considérer les ménages dont la consommation alimentaire par tête (et non plus la consommation totale) est égale au seuil de pauvreté alimentaire. La valeur de la consommation non alimentaire de ces ménages peut être considérée comme un autre seuil non alimentaire (seuil haut). On peut le calculer en utilisant une approche identique. On calcule la consommation moyenne non alimentaire par tête des ménages dont la consommation alimentaire par tête est à plus ou moins 10% du seuil de pauvreté alimentaire. En 2005 la seconde approche a été utilisée.

Pour calculer le seuil de pauvreté alimentaire en 2007/08, l'approche idoine consiste à utiliser le panier de 2005 et de le valoriser par les prix de 2007/08. Cette manière de faire permet à l'évolution des seuils de pauvreté d'être attribuée à l'évolution du coût de la vie et non aux éventuelles modifications des structures de consommation. A cause de la fragilité des informations sur les prix, cette approche n'a pas permis d'obtenir de bons résultats. Deux éléments sont avancés pour expliquer ce résultat. D'abord l'année 2005 a été particulière avec des prix inhabituels du fait de la sécheresse de 2004. Ensuite aucune des deux enquêtes n'a eu d'enquête prix spécifique et en 2005 les prix de certains produits manufacturés absents en milieu rural ont été estimés par ceux de Niamey. La solution adoptée a été finalement d'appliquer le taux d'inflation national de la période sur les seuils de pauvreté de 2005.

Les prix ayant peu varié sur la période, les seuils de pauvreté de 2005 sont proches de ceux de 2007/08. Ces seuils sont de 150933 FCFA et 110348 FCFA respectivement en milieu urbain et en milieu rural.

Tableau 2.1. Seuils de pauvreté en 2005 et 2007/08

	2005			2007/08
	Alimentaire	Non alimentaire	Total	Total
Urbain	78791	65959	144750	150933
rural	75466	30361	105827	110348

Source : QUIBB et ENBC, INS

1.3. Mesures de pauvreté

Après avoir défini un agrégat de bien-être et construit un seuil de pauvreté monétaire, il reste à déterminer des indicateurs de mesure de la pauvreté. Ces indicateurs sont des indices synthétiques qui quantifient le niveau de pauvreté. L'indicateur le plus simple est l'incidence (ou taux) de pauvreté. S'il y a n personnes dans la population et que q d'entre elles sont pauvres, c'est-à-dire qu'elles ont un niveau de consommation annuelle par tête Y_i inférieur au seuil de pauvreté Z (c'est-à-dire $Y_i < Z$ pour q individus), le taux de pauvreté est $H=q/n$. Cet indicateur simple présente cependant certaines limites. En particulier, il n'informe pas sur la situation réelle des pauvres, tous étant placés au même niveau, quel que soit leur degré de pauvreté. Par exemple si une personne pauvre devient plus pauvre après un choc qui affecte négativement son niveau de consommation, H ne change pas.

Le fait qu'un indicateur mette en évidence une aggravation de la pauvreté du fait d'un appauvrissement accru des pauvres est pourtant une propriété désirable de mesure de la pauvreté. Car il va nécessiter

plus de ressources pour sortir les pauvres de leur situation. Pour apprécier ce genre de changement, on introduit un autre indicateur, la profondeur de la pauvreté. Cet indicateur est égal à la moyenne des écarts entre le seuil de pauvreté et le niveau de consommation des pauvres, en pourcentage du seuil de pauvreté. On peut aussi calculer la sévérité de la pauvreté, indicateur qui affecte un poids encore plus important aux plus pauvres.

En fait, ces trois indicateurs sont utilisés dans cette étude. Ils font partie d'une classe dénommée P_α (Foster, Greer et Thorbecke, 1984) dont la forme générale est :

$$P_\alpha = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^n \left(\frac{Z - Y_i}{Z} \right)^\alpha \mathbf{1}(Y_i < Z)$$

Où n désigne la taille de la population ; Z est le seuil de pauvreté ; Y_i la consommation annuelle (par tête) de l'individu numéro i de la population ; $\mathbf{1}$ est la fonction indicatrice qui vaut 1 si la condition indiquée dans la parenthèse est remplie (autrement dit si l'individu vit avec un niveau de consommation en dessous du seuil de pauvreté) et 0 sinon.

CHAPITRE II : TENDANCES DE LA PAUVRETE, CROISSANCE ET INEGALITE

Ce chapitre est consacré à l'examen des tendances de la pauvreté entre 2005 et 2007/08. Les questions de croissance et d'inégalités y sont aussi abordées.

2.1. Evolution de la pauvreté

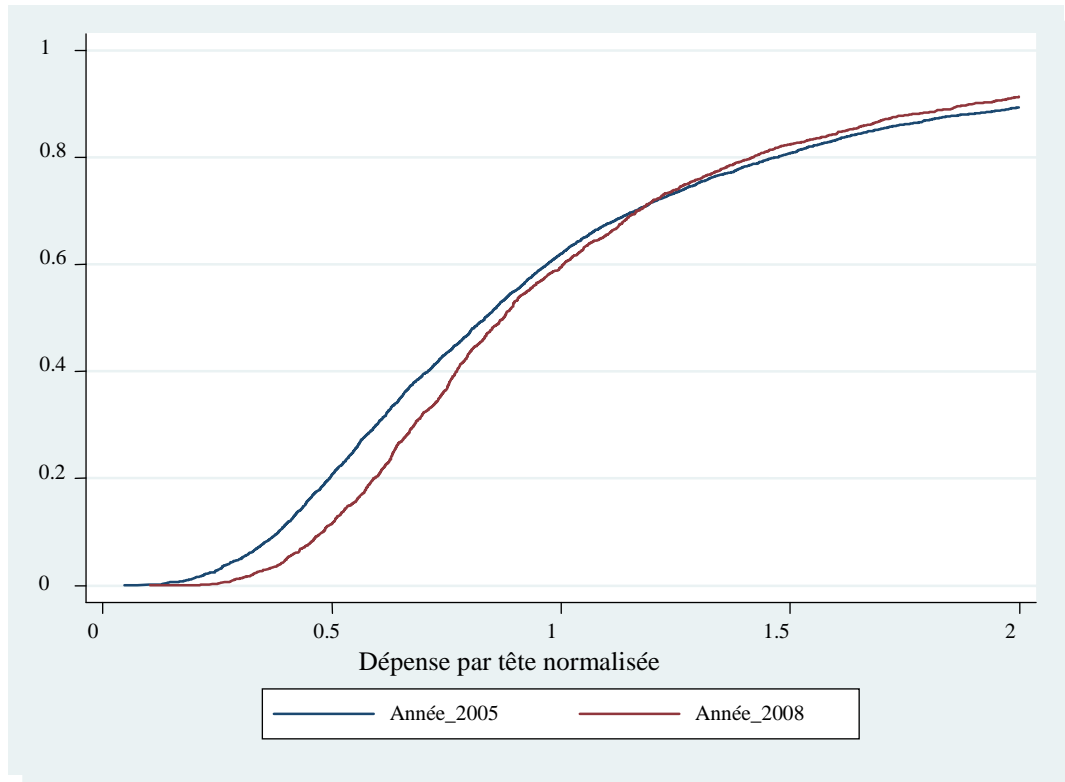
Pour rappel, la période 2005-2008 a été marquée par une faible croissance économique qui n'est pas potentiellement réductrice de la pauvreté. La croissance qui avait été amorcée en 2002 a été annihilée par les problèmes de pénurie alimentaire rencontrée au cours des années 2004 et 2005.

Néanmoins la pauvreté recule de 2.6 points de pourcentage passant de 62.1% en 2005 à 59.5% en 2007/08. Les autres indicateurs de pauvreté baissent aussi. Ainsi la profondeur de la pauvreté tend à diminuer un peu plus que l'incidence de la pauvreté, de 24.1% à 19.6%. Le recul de cet indicateur établit qu'en moyenne, les ressources à transférer à un individu pour le faire sortir de la pauvreté sont en baisse. On observe aussi que les inégalités parmi les pauvres sont moins importantes, ce qui se traduit par une baisse de la sévérité de la pauvreté.

Cette diminution de la pauvreté constatée entre les deux dates est néanmoins à considérer avec prudence pour trois raisons. D'abord sur le plan méthodologique les deux enquêtes utilisées pour mesurer la pauvreté sont de nature différente et il n'est pas exclu qu'à certains égards, la seconde ait mieux estimé la consommation que la première. Une indication dans ce sens est la forte baisse de la part de la consommation alimentaire. Ainsi on peut penser que le recul est peut-être moins important que ne le laisse apparaître les résultats. Ensuite on constate que si on augmentait le seuil de pauvreté de l'ordre de 15% de sa valeur actuelle (ce qui pourrait correspondre à un minimum de consommation énergétique de l'ordre de 2415 Kiloccalories au lieu des 2100 actuels), l'incidence de la pauvreté ne reculerait plus, bien au contraire. C'est ce qui ressort notamment du graphique 3.1 qui montre qu'au-delà d'une certaine valeur du seuil de pauvreté, le pourcentage de pauvres en 2008 serait plus important que le pourcentage de pauvres en 2005. Le dernier problème à voir est que même si la pauvreté mesurée par les différents indicateurs recule, le nombre de personnes pauvres augmente. On comptait 7.8 millions de pauvres en 2005 et on en compte

8 millions en 2007/08. En fait, la croissance démographique est trop forte et le recul de la pauvreté n'est pas suffisamment important pour enrayer l'augmentation du nombre de pauvres.

Graphique 2.1. Fonction de répartition de la consommation en 2005 et 2007/08



Source: Calculs à partir du QUIBB 2005 et ENBC 2007/08

La pauvreté est en recul quel que soit le milieu de résidence. Elle tend à baisser de manière plus importante en milieu urbain qu'en milieu rural. Sur ce plan aussi si les tendances paraissent plausibles, les valeurs sont à considérer avec prudence notamment en milieu urbain où la baisse paraît trop forte alors qu'elle est plus raisonnable en milieu rural. Du reste on peut relier les évolutions de la pauvreté à celles des secteurs d'activité. Le secteur primaire a un taux de croissance cumulée de 9.6% entre 2005 et 2007. Cette croissance provient notamment de la production agricole qui a connu un bond important en 2005 suite à la bonne pluviométrie qui a été enregistrée après les problèmes survenus en 2004. Cette production a poursuivi sur cette lancée en 2006 ; et c'est en 2007 qu'elle connaît un frein. Quoi qu'il en soit, entre 2005 et 2007, la production agricole augmente en volume de plus de 16.5%, soit plus que la croissance cumulée de la population qui est de l'ordre de 6.7%. Ces évolutions sont compatibles avec la croissance des revenus dans les campagnes qui ont

certainement contribué à la baisse de la pauvreté qui a été constatée. En revanche, la baisse de la pauvreté en milieu urbain est plus forte que ne le laisse supposer les tendances économiques dans les secteurs secondaire et tertiaire. Ces deux secteurs ne connaissent qu'un taux de croissance cumulée de 7.1% chacun entre 2005 et 2007 ; moins que le secteur primaire et juste un peu plus que le taux de croissance de la population. Les bonnes performances dans ces secteurs proviennent de deux branches : télécommunications et énergie, gaz et eau alors que les autres connaissent soit une évolution erratique (industries extractives, transport), soit une croissance trop faible. Cependant on peut avancer une explication complémentaire sur la baisse de la pauvreté urbaine. En effet, même en ville, un nombre important de ménages vivent de l'agriculture et ces derniers ont aussi profité de l'augmentation de la production agricole.

Tableau 2.2. Evolution des indicateurs de pauvreté (%)

	2005			2007/08		
	Incidence de la pauvreté	Profondeur de la pauvreté	Sévérité de la pauvreté	Incidence de la pauvreté	Profondeur de la pauvreté	Sévérité de la pauvreté
Région						
Agadez	45.9	16.1	8.1	16.1	4.5	1.9
Diffa	18.8	5.3	2.2	18.3	3.5	1.0
Dosso	67.3	28.8	15.3	66.9	24.2	11.0
Maradi	79.7	35.1	19.0	73.4	26.1	12.0
Tahoua	45.9	14.5	6.2	57.6	18.8	7.7
Tillabéri	68.9	26.8	13.9	71.7	23.0	9.5
Zinder	71.0	26.2	12.9	53.8	15.4	6.0
CUN	27.1	7.2	2.8	27.8	8.5	3.9
Milieu de résidence						
Urbain	44.1	15.3	7.3	36.7	11.3	4.9
Rural	65.7	25.9	13.3	63.9	21.2	9.1
GSE						
Salarié public	19.7	4.5	1.6	17.7	5.2	2.0
Salarié privé	27.2	8.1	3.4	34.0	11.2	4.9
Indépendant agricole	69.0	27.5	14.2	63.8	21.2	9.1
Indépendant non agricole	55.7	20.4	10.0	58.0	18.3	7.7
Sans emploi	60.8	24.7	12.9	48.4	16.9	8.0
Ensemble	62.1	24.1	12.3	59.5	19.6	8.4

Source: Calculs à partir du QUIBB 2005 et ENBC 2007/08

Les évolutions de la pauvreté enregistrées par milieu de résidence sont, dans une certaine mesure, compatibles avec ce que l'on a au niveau des groupes socioéconomiques⁷.

En effet on note un recul de la pauvreté parmi les exploitants agricoles (le groupe le plus important de la population) qui va dans le même sens que le recul de la pauvreté en milieu rural et les performances économiques du secteur primaire telles qu'elles sont relevées ci-dessus ; notamment un accroissement de la production agricole par tête. Pareillement il semble que la baisse de la pauvreté en milieu urbain soit le fait des salariés du secteur public. Mais on note une hausse de la pauvreté parmi les indépendants non agricoles, un groupe relativement important en milieu urbain.

En revanche la baisse de la pauvreté constatée sur la période semble très contrastée quand on considère les régions. Quatre des huit régions connaissent une baisse de la pauvreté. Dans deux d'entre elles, cette baisse est modérée ; il s'agit de Diffa et Dosso. Quant à la région de Maradi, elle connaît une baisse sensible de plus de 6 points ; alors que celle de Zinder paraît trop importante (plus de 13 points) . D'autre part, trois régions connaissent une aggravation de la pauvreté. Elle est quasi-stable à Niamey ; elle augmente de près de 3 points à Tillabéri alors qu'elle est trop importante à Tahoua. Pour comprendre ces évolutions, nous avons tenté de faire le lien avec les projets en cours dans les régions. Pour la période 2001-2004 pour laquelle l'information existe, le nombre de projets ne permet pas de justifier ces évolutions de la pauvreté. En effet le nombre de projets varie de 172 pour la région d'Agadez à 196 pour celle de Tillabéri. Cette répartition est donc assez équilibrée. Seulement l'information n'existe pas sur le montant des financements alloués à chaque région, et là il peut y avoir des différences importantes. Même si l'information sur les financements par région était disponible, il aurait encore fallu vérifier si les projets ciblent bien les populations pauvres et si par conséquent ils contribuent à la baisse de la pauvreté. Cette question demande donc à être creusée davantage.

⁷ Le groupe socioéconomique a été construit à l'aide de variables du marché du travail du chef de ménage. Les modalités de cette variable sont (i) les salariés du secteur public (administration, entreprises), (ii) les salariés du privé (entreprises modernes), (iii) les indépendants agricoles (patrons, travailleurs pour compte propre mais aussi quelques travailleurs dépendants difficiles à classer, des branches primaires), (iv) les indépendants non agricoles patrons, travailleurs pour compte propre mais aussi quelques travailleurs dépendants difficiles à classer, des autres branches), (v) les sans-emplois (chômeur et inactif). Il faut noter que compte tenu d'approches totalement différentes dans la mesure des variables du marché du travail, une classification totalement compatible est difficile et il y a nécessairement des erreurs de classements.

Afin d'apprécier si la situation des ménages s'est vraiment améliorée au cours de la période, on examine une autre dimension de la pauvreté, les conditions de vie. Les indicateurs mis à contribution sont ceux de l'utilisation des utilités publiques (eau potable, électricité) et de l'habitat. Ils dépendent de la demande des ménages (amélioration des revenus des ménages), mais aussi de l'offre (disponibilité des services). Ces indicateurs sont de robustes indications de l'évolution des conditions de vie

Le tableau 2.3 ci-après retrace l'évolution du pourcentage des personnes utilisant ces principales sources.

Tableau 2.3. Pourcentage de personnes utilisant les services 2005-2007/08

	2005			2007/08		
	Urbain	Rural	National	Urbain	Rural	National
Eau potable	93.5	39.9	48.9	97.1	40.4	50.1 ⁸
Electricité, éclairage	40.7	0.6	7.3	52.2	2.8	10.7
Cuisine à l'électricité/gaz/pétrole	2.7	0.5	0.9	2,3	0,1	0,5 ⁹
Toilettes hygiéniques	37.6	4.6	10.1	55.2	3.3	11.6
Toit en matériaux définitifs	34	2.5	7.8	41.5	3.3	9.4
Mur en matériaux définitifs	25.3	1.5	5.5	30.4	1.4	6.1
Téléphone mobile	20.6	1.4	4.6	54.1	12.9	19.5

Source: Calculs à partir du QUIBB 2005 et ENBC 2007/08

Dans l'ensemble on note une amélioration sensible des indicateurs pour une période aussi courte. Le pourcentage de la population ayant accès à l'eau potable passe de 48.9% à 50.1% et pour l'électricité de 7.3% à 10.7%. Les investissements importants consacrés dans le secteur des infrastructures portent des fruits, même si dans le cas de l'électricité les efforts à fournir pour généraliser ce service sont titanesques. D'ailleurs, le pays a connu aux premiers mois de 2008 une crise énergétique importante et le Gouvernement a pris la mesure du problème puisqu'il a proposé un plan de crise lors d'un conseil des ministres tenu au mois de juillet 2008. De même on note un léger mieux dans l'utilisation de toilettes hygiéniques, pour ce qui est des matériaux du toit des maisons et de leurs murs. Toutefois dans tous ces domaines les efforts à fournir sont encore trop importants pour améliorer les conditions de vie des ménages. On note aussi une explosion dans l'accès au téléphone mobile. Le pourcentage de personnes vivant dans des ménages où au moins un téléphone mobile est présent a été multiplié par 4 entre 2005 et 2008. Ce

⁸ L'eau potable a été calculée à partir des modalités suivantes : eau de robinet, puits protégés, forage, source aménagée et Mini AEP de la variable 7.17 de la section 7 du questionnaire ménage.

⁹ Seuls les principaux combustibles utilisés habituellement pour la cuisine ont été considérés pour ce calcul.

résultat est intéressant dans un pays vaste comme le Niger où les infrastructures de transport sont limitées car dans une certaine mesure, le téléphone peut se substituer au transport et faire baisser le coût de transaction pour les populations.

En revanche le pourcentage de personnes vivant dans des ménages où on utilise l'électricité, le gaz ou le pétrole pour la cuisson des aliments semble en recul. Du reste il est trop faible, la grande majorité des ménages utilisant le bois ou ses dérivés pour la cuisine. Quand on sait que d'une part la cuisson au feu de bois exerce des externalités négatives sur la santé, et d'autre part il est mieux de préserver ce bois dans le cadre de la lutte contre la désertification, il y a lieu d'avoir une politique d'accès à d'autres sources d'énergie.

Cela étant, l'évolution des conditions de vie va dans le même sens que l'évolution de la pauvreté monétaire en ce sens qu'elle est plus sensible dans les villes que dans les campagnes.

Par exemple, pour l'électricité comme éclairage domestique, on compte plus de 11 points d'augmentation en milieu urbain contre 2 points en milieu rural. S'agissant des indicateurs de l'habitat, ils sont restés quasi-stables en milieu rural. En définitive, il semble donc bien que l'évolution des indicateurs de condition de vie confirme celle de la pauvreté monétaire ; c'est-à-dire une amélioration sensible dans les villes et une moindre embellie dans les campagnes. Quand on sait que les campagnes sont traditionnellement beaucoup plus pauvres, il y a donc un travail important à accomplir dans le cadre de la nouvelle stratégie de développement accéléré et de réduction de la pauvreté pour améliorer la situation de ces populations.

2.2 Croissance et inégalité

Comme on l'a vu ci-dessus, la pauvreté baisse quelque peu au Niger sur la période 2005-2007/08. L'objectif de toute autorité politique est de tendre vers plus de justice sociale, et un des aspects de la justice est de tendre vers une société moins inégalitaire. Dans ces conditions, il est intéressant d'examiner la tendance des inégalités. Il semble que le recul de la pauvreté qui a été constaté s'accompagne de moins d'inégalité. L'indice de Gini reculerait de plus de 7 points de pourcentage au niveau national dont un peu en milieu urbain alors que le recul serait assez important en milieu rural. Les autres indices d'inégalité (Atkinson notamment) semblent confirmer ce repli de l'inégalité. Cela étant une fois de plus il est difficile de faire la part des choses entre le véritable recul des inégalités et la part dû aux différences méthodologiques entre les

deux enquêtes. Le sentiment que l'on a, est que le recul est probablement fort en milieu rural.

Tableau 2.4. Evolution des indicateurs d'inégalité 2005-2007/08

	2005			2007/08		
	P90/P10	Gini	Atkinson	P90/P10	Gini	Atkinson
National	5.884	43.7	43.7	4.501	36.3	31.7
Urbain	7.125	44.4	46.1	6.333	42.8	43.3
Rural	5.336	42.5	42.0	3.842	31.9	26.3

Source: Calculs à partir du QUIBB 2005 et ENBC 2007/08

Une question à considérer quant à cette évolution de la pauvreté est de déterminer la contribution qui reviendrait à la croissance économique et celle qui reviendrait au changement dans la distribution des revenus (variations des inégalités). Pour cet exercice, on utilise une technique proposée par Datt et Ravallion (1980). L'incidence de la pauvreté recule de 2.6 points sur la période étudiée. Ce recul de la pauvreté serait surtout attribué au fait que les inégalités ont changé en faveur des non pauvres. En effet, près de 2 points de recul de la pauvreté revient au changement dans les inégalités. On peut établir une corrélation entre ce recul des inégalités et le fait que la croissance sur la période a surtout été tirée par le secteur primaire ; et notamment l'agriculture qui nourrit la grande partie des populations pauvres. En revanche, la croissance économique qui a été faible pendant cette période n'a contribué qu'à 0.6 points de baisse de la pauvreté, mesurée par le taux.

De même, si on considère les autres indices de pauvreté (profondeur et sévérité), c'est bien le changement positif de l'inégalité qui serait à l'origine du recul de la pauvreté. Autrement dit si les performances économiques avaient été meilleures, le recul de la pauvreté aurait été plus important encore.

Tableau 2.5. Décomposition des indicateurs de pauvreté 2005-2007/08

	2005	2007/08	Variation totale	Effet de croissance	Effet d'inégalité	Effet résiduel
Incidence	62.072	59.535	-2.537	-0.587	-1.950	0.000
Profondeur	24.139	19.576	-4.563	-0.281	-4.282	0.000
Sévérité	12.282	8.400	-3.882	-0.166	-3.715	0.000

Source: Calculs à partir du QUIBB 2005 et ENBC 2007/08

Dans ce contexte de faible croissance économique, la question classique est de savoir si cette évolution est pro-pauvre, c'est-à-dire si elle a bénéficié aux populations pauvres¹⁰. L'outil utilisé pour traiter cette

¹⁰ Chen et Ravallion (2003) ont développé une méthodologie qui permet de répondre à cette question. Selon ces auteurs, une croissance est pro-pauvre si elle contribue à réduire la pauvreté,

question est une courbe d'incidence de la croissance. Présenté de manière simple, il s'agit d'une courbe des taux de croissance de la consommation des ménages entre deux dates en fonction des niveaux de consommation de ces ménages, classés du plus pauvre au plus riche. Les deux dates de référence sont les années 2005 et 2007/08 pour lesquelles le QUIBB et l'ENBC fournissent les données.

La courbe d'incidence de la croissance au niveau national (voir le graphique de l'annexe 2) montre que la croissance a été positive pour les 7 premiers déciles de la distribution des revenus (70% des ménages les plus pauvres)¹¹. Le taux de pauvreté en 2005 étant de 62.1%, il se confirme donc que la croissance, qui est positive pour les ménages pauvres a été pro-pauvre. Ainsi, les ménages qui étaient proches du seuil de pauvreté, grâce aux revenus supplémentaires engrangés, ont pu sortir de la pauvreté. Cette évolution a aussi contribué à faire reculer la profondeur de la pauvreté, les ménages sont maintenant moins éloignés du seuil de pauvreté qu'ils ne l'étaient en 2005. Pour les populations rurales, cette tendance s'explique par une meilleure campagne agricole en 2007 par rapport à celle de 2004/05 qui a été très mauvaise à cause de la sécheresse déjà mentionnée plus haut.

En revanche, la croissance est négative pour les 30% des ménages les moins pauvres. La conjonction d'une croissance positive des revenus pour les ménages les plus pauvres et d'une croissance négative pour les moins pauvres a contribué à réduire les inégalités.

2.3 Perspectives d'évolution de la pauvreté

L'un des objectifs de la stratégie de réduction de la pauvreté est d'atteindre les OMD et notamment celui de réduire la pauvreté de moitié à horizon 2015 sur la base du niveau de 1990. Au début des années 90, le taux de pauvreté était de l'ordre de 63%. Ainsi, une réduction de moitié de l'incidence de la pauvreté devrait la ramener à un niveau de l'ordre de 31.5% à horizon 2015. Il est donc intéressant de se demander si avec les résultats économiques de ces dernières années, le Niger est en bonne voie pour atteindre ce résultat.

indépendamment du taux de croissance engrangé par les non-pauvres. Ils proposent d'utiliser comme outil la courbe d'incidence de la croissance.

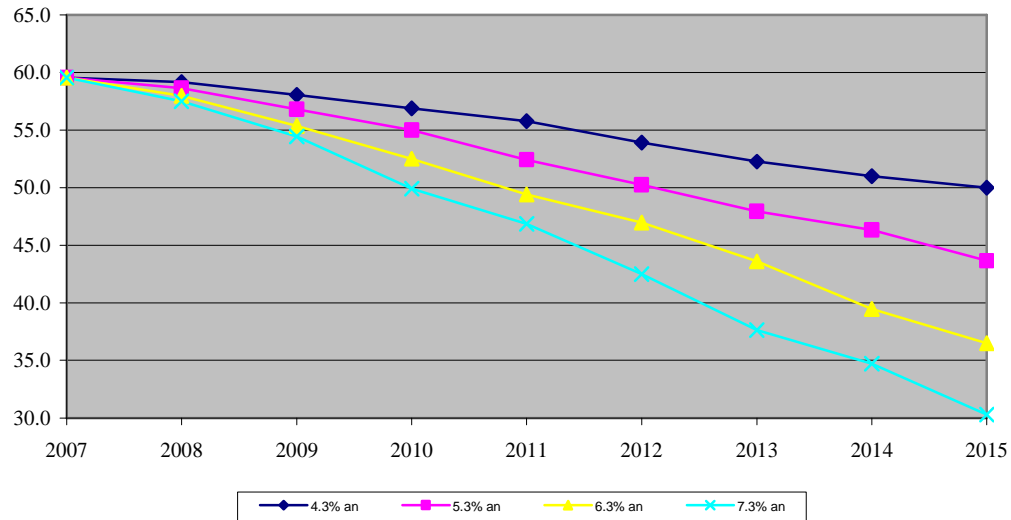
¹¹ Le taux de croissance est trop fort pour les 10% les plus pauvres. Cela peut provenir du fait que lors du traitement, 33 ménages ayant un niveau de consommation trop faible ont été supprimés. Puisque le même traitement n'a pas été fait en 2005, cela pourrait surestimer la consommation des ménages les plus pauvres en 2007/08.

Pour répondre à cette préoccupation, on a fait des simulations d'évolution de la pauvreté en formulant des hypothèses simples, mais réalistes.

Premièrement on suppose que la population va continuer de croître à un taux annuel de 3.3% par an. Ensuite on admet que les politiques publiques qui sont appliquées sont neutres vis-à-vis des inégalités ; autrement dit l'inégalité est constante au cours de la période. Comme troisième hypothèse on suppose que la structure de l'économie reste la même, le secteur primaire faisant de l'ordre de 46% du PIB, 12% pour le secondaire et le reste pour le tertiaire. Avec ces hypothèses de base, on fait des simulations avec des taux de croissance en termes réels de 4.3%, 5.3%, 6.3% et 7.3% correspondant donc à des taux de croissance réels par tête de 1, 2, 3 et 4% en moyenne annuelle. De plus, on suppose que la structure de cette croissance est celle de la période 2002-2007 ; c'est-à-dire globalement elle est tirée par le secteur primaire, ce qui est favorable aux populations pauvres. Les résultats des simulations sont consignés au Graphique 2.2.

Avec ces hypothèses, si le taux de croissance annuel moyen (en valeur réelle) est de l'ordre de 4.3% sur la période 2007-2015, taux de croissance qui correspond aux résultats de la période 2002-2007, la pauvreté va reculer de 10 points de pourcentage par rapport à 2007/08 pour se situer à près de 49%. Dans ce cas on est loin d'atteindre l'objectif de la réduire de moitié à horizon 2015. De plus, le nombre de personnes pauvres augmente de manière importante pour passer de 8.354 millions en 2007/08 à 8.7 millions en 2015. Cette alternative est d'autant plus à considérer avec sérieux qu'elle est très similaire à la situation des ces dernières années. Si le taux de croissance annuel moyen réel de la période 2008-2015 a un point de plus pour se situer à 5.3%, alors outre le fait que la pauvreté baisse un peu plus pour se situer à 46% en fin de période, on amorce une baisse du nombre de pauvres. En dans ce cas, la population pauvre augmente jusqu'en 2010 et aborde une tendance à la baisse à partir de 2011. Cependant même pour cette variante, on est encore loin d'atteindre l'objectif de réduire la pauvreté de moitié en 2015. En fait, pour atteindre l'objectif des OMD précitée, il faut un taux de croissance annuel moyen en termes réels de l'ordre de 7.3%, qui correspond à un taux de croissance par tête de l'ordre de 4%.

Graphique 2.2. Perspectives d'évolution de la pauvreté



Source : Calculs à partir de l'ENBC 2007/08

Dans les conditions actuelles, cet objectif est pratiquement hors d'atteinte. Le fait est que l'économie du pays est très fragile et peu diversifiée. Elle est fragile dans la mesure où l'agriculture qui en est le moteur, est fortement dépendante des aléas du climat ; capable de réaliser de très bonnes performances une année et de sombrer totalement l'année d'après. Et comme cette économie est peu diversifiée, elle crée peu d'emplois. Or, pour amorcer un vrai recul de la pauvreté, il sera certainement nécessaire de générer des revenus plus importants. Cela passe notamment par une agriculture plus productive qui nécessite des investissements importants. Cela passe aussi par une création d'emploi ailleurs que dans le petit secteur informel et dans l'agriculture ; en fait il faut une économie plus diversifiée. Le pays peut tirer parti des dotations dont elle dispose, notamment dans les secteurs miniers de l'élevage et les domaines connexes (peau et cuir).

CHAPITRE III : PROFIL DE PAUVRETE

Un profil de pauvreté sert à caractériser les principales manifestations de la pauvreté. Il permet d'identifier qui sont les groupes vulnérables d'un certain point de vue, quels sont leurs principales caractéristiques (démographiques, sociales, économiques et psychosociologique), comment ces groupes sont répartis d'une région à l'autre. Il permet fondamentalement de caractériser comment les dotations et les opportunités dont tirent profils les ménages leurs permettent de faire face à des risques, leurs assurant ainsi un certain niveau de vie.

Le profil de pauvreté contribue ainsi à enrichir la connaissance sur la pauvreté et à orienter utilement le ciblage des groupes vulnérables et la formulation des politiques en faveur de ceux-ci.

Le présent chapitre donne un aperçu du nouveau profil de pauvreté en 2008.

3.1. Brève présentation de la population

Une brève présentation de la population du Niger apporte des informations utiles pour comprendre les contours de pauvreté qui sont présentées par la suite.

La population du pays est estimée à 14.3 millions en 2008 dont 51.3% de femmes. Cette population est trop jeune, l'âge moyen est 20.4 ans et la moitié de la population a moins de 15 ans. Selon les estimations démographiques, la population croît à un rythme annuel de 3.3% par an. Cette forte croissance concomitante à la jeunesse de la population entraîne une forte demande en infrastructures scolaires, sanitaires et aussi sur l'offre de travail. Le problème de l'éducation et de la santé est d'autant plus crucial que la grande majorité de cette population vit en milieu rural (près de 84%) ; dont dans des parties du pays plus difficile d'accès.

Le Niger compte huit régions administratives. Trois de ces régions (Maradi, Zinder, Tahoua) concentrent près de 62.3% de la population du pays et compte chacune un nigérien sur cinq. Deux autres régions (Tillabéri et Dosso) sont de taille moyenne et comptent ensemble un quart de la population. La Communauté urbaine de Niamey compte près de 7% de la population et les deux autres (Diffa et Agadez) sont plutôt petites.

L'organisation sociale est celle de la famille élargie dans des ménages de grande taille. La taille moyenne des ménages est de 6.4 personnes et la moitié des ménages a plus de 6 personnes dont en moyenne une personne présente dans le ménage ne fait pas partie de la famille nucléaire. On peut donc penser qu'il existe une forme de solidarité qui ne se manifeste pas seulement par des transferts monétaires et en nature entre ménages, qui consiste aussi à héberger d'autres membres de la famille que ses propres enfants. Ainsi une certaine pression va s'exercer sur les ménages nantis.

En matière d'instruction scolaire, le taux d'alphabétisation de la population de 15 ans et plus est plutôt faible (29%) montrant que les nigériens d'un certain âge n'ont pas eu l'opportunité d'aller à l'école. Toutefois il y a des améliorations dans ce domaine, puis que le taux de scolarisation des 7-12 ans est de près de 57%.

Le niveau d'instruction modeste de la population et sa forte implantation rurale laisse peu de place aux activités économiques autres que l'agriculture et les activités connexes. Deux personnes sur trois vivent dans un ménage dont le chef est un exploitant agricole et une personne sur cinq dans un ménage dont le chef est un indépendant non agricole. Ainsi ces deux catégories de ménages concentrent 90% de la population. Quand on sait qu'il s'agit d'activités à faible productivité, on a une idée a priori des fondements de la pauvreté dans le pays.

3.2. Contour régional de la pauvreté

Ce profil de pauvreté traite de l'ensemble du pays à l'exception de la région rurale d'Agadez. Pour cette zone, il convient de mentionner que deux problèmes compromettent les résultats obtenus. D'abord la question sécuritaire a conduit à limiter l'enquête au milieu urbain qui n'est pas représentatif de toute la région. Ensuite les différences méthodologiques entre les deux enquêtes qui ont déjà été signalées requièrent des échantillons de taille assez importante pour assurer un minimum de comparabilité des résultats. Or, la taille de l'échantillon urbain qui reste n'est pas trop élevée. Les résultats de cette région sont donc en suspens jusqu'à la prochaine enquête qui permettra réellement d'avoir des estimations robustes de la pauvreté dans cette région.

Au préalable on rappelle qu'un ménage pauvre est un ménage où la consommation annuelle par tête est inférieure au seuil de pauvreté qui est de 150933 FCFA par personne et par an en milieu urbain et de 110348 FCFA par personne et par an en milieu rural. Une personne pauvre est un

individu qui vit dans un ménage pauvre. En particulier, on ne considère pas d'éventuelles inégalités au sein du ménage entre ses différents membres.

Sur près de 14.3 millions de personnes qui vivent au Niger en 2008, 59.5% sont pauvres ; soit près de 8.354 millions d'individus. La pauvreté est très importante en milieu rural (où près deux tiers des personnes sont en situation de pauvreté) qu'en milieu urbain (où un peu plus du tiers des individus vivent dans la pauvreté). Du reste, du fait de la forte concentration de la population dans les campagnes, 9 pauvres sur 10 vivent dans un village.

Sur le plan régional, les autres régions (excepté Agadez) sont regroupées en trois classes. Les régions de Maradi, Tillabéri et Dosso ont des niveaux de pauvreté très importants ; dans chacune de ces régions, plus de deux personnes sur trois sont pauvres. Le cas de la région de Maradi est le plus préoccupant car il s'agit en plus de la région la plus peuplée. Elle compte un peu plus du cinquième de la population mais concentre un peu plus du quart de la population pauvre. S'agissant des régions de Tillabéri et Dosso, elles comptent à elles deux un quart de la population et regroupent près d'un tiers des pauvres. En fait, on aurait pu penser que les régions de Tillabéri et Dosso soient relativement moins pauvres du fait de leur proximité avec la capitale Niamey. En effet, les populations de ces régions auraient pu tirer profit de cette proximité pour développer des activités génératrices de revenus. Mais apparemment, ce n'est pas le cas. Niamey ne semble pas jouer un rôle d'entraînement réel pour ces régions, peut-être parce que l'économie du pays demeure trop centrée sur les activités primaires (agriculture et élevage).

Deux régions (Zinder et Tahoua) ont des niveaux de pauvreté forts, mais néanmoins un peu moins élevés que dans les trois premières régions. Seulement, comme il s'agit de régions fortement peuplées (elles viennent juste après Maradi en termes de population avec plus de 42% de la population pour toutes les deux), elles comptent aussi un grand nombre de pauvres (près de 40%).

Les deux régions où la pauvreté est vraiment basse sont la communauté urbaine de Niamey et surtout la région de Diffa qui a le niveau de pauvreté le moins élevé. Le cas de la région de Diffa est intéressant car ce n'est pas souvent qu'on rencontre des régions où le niveau de pauvreté est moins élevé que dans la capitale. Il faut souligner que les travaux réalisés en 2005 sont arrivés à la même conclusion, cette région est celle où le niveau de pauvreté est le plus bas ; le résultat est donc robuste. On a avancé comme hypothèse que le niveau bas de la

pauvreté de cette région viendrait de sa proximité avec le Nigéria voisin. C'est une hypothèse plausible mais on note qu'il en est de même d'autres régions (Zinder, Maradi) qui ont des niveaux de pauvreté nettement plus élevés. On peut toutefois arguer que de toutes les capitales régionales, celle de Diffa est la plus proche de la frontière d'un pays voisin. L'autre hypothèse que l'on peut formuler sur le faible niveau de pauvreté de cette région est la faiblesse de la taille des ménages. La région de Diffa a la plus faible taille des ménages avec Niamey et Zinder ; mais sur cet aspect aussi on peut relever que la région de Zinder qui est dans une situation similaire a un taux de pauvreté élevé. En tout état de cause, il est intéressant d'approfondir la question de la pauvreté régionale et notamment de ces déterminants.

Le niveau de pauvreté peut aussi être appréhendé par d'autres indicateurs que le taux de pauvreté et notamment l'écart relatif moyen au niveau de pauvreté qui est la profondeur de la pauvreté. Quand on utilise cet indicateur, on note que cet écart relatif moyen est de 19.6% au Niger. Autrement dit, avec une incidence de la pauvreté de 59.5%, l'intensité de la pauvreté, c'est-à-dire le pourcentage de ressources à transférer à l'individu pauvre moyen pour le sortir de la pauvreté est de près d'un tiers du seuil de pauvreté ; cela ferait près de 396.7 milliards de FCFA. Cette somme montre simplement l'effort à fournir en termes de ressources à générer annuellement pour éradiquer la pauvreté au Niger.

Au niveau régional, le classement des régions selon le taux de pauvreté reste à peu près le même quand on utilise la profondeur de la pauvreté. On peut néanmoins souligner que la région de Dosso qui a un taux de pauvreté moins élevé que celle de Tillabéri a une profondeur de la pauvreté plus grave. Autrement dit, les ménages pauvres à Dosso sont beaucoup plus éloignés du seuil de pauvreté que ceux dans la région de Tillabéri.

Tableau 3.1. Indicateurs de pauvreté en 2007-2008

	Incidence de la pauvreté	Profondeur de la pauvreté	Sévérité de la pauvreté	Poids démographique	Contribution à la pauvreté
Région					
Agadez	16.1	4.5	1.9	1.4	0.4
Diffa	18.3	3.5	1.0	3.1	1.0
Dosso	66.9	24.2	11	12.8	14.4
Maradi	73.4	26.1	12	21.5	26.5
Tahoua	57.6	18.8	7.7	19.8	19.2
Tillabéri	71.7	23	9.5	13.7	16.5
Zinder	53.8	15.4	6.0	21.0	19.0
CUN	27.8	8.5	8.5	6.7	3.1
Milieu de résidence					
Urbain	36.7	11.3	4.9	16.0	9.9
Rural	63.9	21.2	9.1	84.0	90.1
Sexe du chef de ménage					
Homme	60.1	19.8	84.5	92.5	93.4
Femme	52.3	17.3	7.8	7.5	6.6
Age du chef de ménage					
Moins de 30 ans	46.3	13.6	5.6	11.6	9.0
30-39 ans	54.9	16.4	6.5	22.7	21.0
40-49 ans	63.4	22.3	9.9	28.3	30.1
50-59 ans	63.6	22.2	9.9	19.4	20.7
60 ans et plus	63.5	20.2	8.7	18.1	19.3
Education du chef de ménage					
Sans instruction	67.9	23.2	10.3	52.8	60.2
Coranique	55.6	17.1	6.8	26.6	24.8
Alphabétisé	62.1	31.3	9.1	3.6	3.8
Primaire	51.2	15.5	6.4	9.9	8.5
Secondaire	36.1	11.4	4.9	3.9	2.4
Professionnel/Technique	6.7	1.6	0.6	1.8	0.2
Supérieur	5.1	0.5	0.1	1.4	0.1
Taille du ménage					
1 personne	17.1	2.4	0.7	0.4	0.1
2 personnes	24.6	5.7	2.1	2.3	1
3 à 5 personnes	36.5	9.9	3.8	23.9	14.4
6 à 9 personnes	60.4	18.6	7.6	42.9	43.5
10 personnes et plus	78.9	29.5	13.6	31	41.1
GSE du chef de ménage					
Salarié public	17.7	5.2	2.0	3.7	1.1
Salarié privé	34.0	11.2	4.9	2.7	1.5
Indépendant agricole	63.8	21.2	9.1	68.6	73.6
Indépendant non agricole	58.0	18.3	7.7	21.5	20.9
Sans emploi	48.4	16.9	8.0	3.6	2.9
Ensemble	59.5	19.6	8.4	100.0	100.0

Source: Calculs à partir de l'ENBC 2007/08

Ce profil donne une première idée de l'orientation du ciblage des populations pauvres. Il en ressort clairement qu'un ciblage régional est possible au Niger, avec priorité sur toutes les régions à l'exception de Niamey et de Diffa. En termes de priorité, on commencerait dans tous les cas par la région de Maradi. Ensuite si on veut atteindre un grand nombre de pauvres, on pourrait continuer par Tahoua et Zinder. A contrario si l'objectif est de toucher les régions où la pauvreté est plus importante, on choisirait plutôt Tillabéri et Dosso. La suite de l'étude apporte des enseignements complémentaires sur la pauvreté au Niger.

3.3. Pauvreté et caractéristiques sociodémographiques

L'examen des caractéristiques du ménage et de son chef apporte un éclairage supplémentaire sur les contours de la pauvreté dans le pays. D'abord la pauvreté augmente mécaniquement avec la taille du ménage. Le taux de pauvreté est de 17% dans les ménages unipersonnels et 4.5 fois plus important dans ceux de 10 personnes et plus.

L'analyse selon le genre montre que le taux de pauvreté est plus élevé dans les ménages dont le chef est un homme que dans ceux dont le chef est une femme. Ce résultat surprend toujours car les femmes ayant en moyenne un capital humain moins fort (niveau d'instruction moins élevée) et un capital productif plus faible (moins d'accès à la terre et au crédit), on s'attend à ce que les ménages qu'elles dirigent soient plus pauvres. Mais ce n'est pas toujours le cas. En Afrique, dans certains pays, on trouve le même résultat qu'au Niger et dans d'autres le résultat contraire. Le fait est qu'au Niger, ce résultat semble robuste puisque la même tendance ressort de l'enquête de 2005. A titre de rappel, le taux de pauvreté était de 62.1% dont 62.6% dans les ménages dont le chef est un homme et 51.3% dans ceux dont le chef est une femme. Cela étant, le fait que le niveau de pauvreté soit moins élevé dans les ménages dont le chef est une femme ne veut surtout pas dire deux choses. D'abord cela n'implique pas que les ménages de femmes sont moins vulnérables. Il se pourrait que les femmes chefs de ménages aient certaines caractéristiques spécifiques (par exemple le fait de vivre dans un milieu ou une région donnée) qui conduit à ce résultat. La question est approfondie dans la section sur les déterminants de la pauvreté. Ensuite cela n'implique pas que les femmes sont en général moins pauvres. En effet elles représentent 51% de la population et 51% parmi les pauvres.

S'agissant de l'âge, on note une hausse des indicateurs de pauvreté avec l'âge du chef de ménage. Ce résultat est contre-intuitif.

En effet, l'âge est corrélé à l'expérience professionnelle et on s'attend à ce que les individus accumulent des richesses avec l'âge et deviennent moins pauvres. Le fait est qu'au Niger comme dans beaucoup de pays d'Afrique subsaharienne, l'âge s'accompagne de plus de responsabilités familiales et cette charge l'emporte sur l'effet d'accumulation de richesses qui est faible dans cette société rurale.

De plus, il n'est pas exclu que puisque les plus jeunes ont un niveau d'étude supérieur à celui de leurs aînés, cela leur donne un bonus en termes de revenus sur le marché du travail et conduit à de plus faible niveau de pauvreté parmi eux. Quoi qu'il en soit, ce résultat tend à mettre en évidence la vulnérabilité des personnes âgées.

Contrairement à l'âge, la pauvreté diminue de manière sensible avec le niveau d'instruction. A chaque palier supplémentaire de l'éducation scolaire, il y a une baisse importante de la pauvreté. Par exemple, le taux de pauvreté est 10 fois moins important dans les ménages dont le chef a fait des études supérieures par rapport à ceux dont le chef a un niveau d'études primaire. Ainsi, compte tenu du poids des ménages dont le chef est sans instruction dans la population (ils abritent la moitié de la population), 6 pauvres sur 10 vivent dans ces ménages. L'autre quart des individus pauvres vivent dans les ménages dont le chef a le niveau de l'enseignement coranique ; ces deux groupes abritent 85% des personnes pauvres.

La pauvreté est aussi discriminante en fonction des caractéristiques du marché du travail. Les niveaux de pauvreté les moins élevés se rencontrent parmi les ménages dont le chef est salarié, le groupe des salariés du secteur public enregistrant le taux de pauvreté le moins élevé. A l'autre extrême, les ménages dont le chef est indépendant agricole enregistrent le taux de pauvreté le plus fort. Ce résultat explique le niveau élevé de la pauvreté en milieu rural. Avec ce niveau de pauvreté, la situation des travailleurs indépendants, et surtout des indépendants agricoles, est réellement préoccupante. En réalité ce groupe est constitué de personnes qui ont du mal à s'insérer dans le marché du travail formel un peu à cause du fait qu'ils ont fait peu d'études. Du reste, ces indépendants agricoles pratiquent une agriculture de subsistance avec un trop faible niveau de capital. La faiblesse de leur capital humain et du capital physique expliquent la faiblesse de la productivité et des revenus du secteur. De plus, on peut à bon droit s'interroger sur le fait que les ménages dont le chef est sans emploi ont des niveaux de pauvreté moins élevés que ceux dont le chef est indépendant. Plusieurs hypothèses peuvent être avancées.

D'abord, il se pourrait que la présence d'autres membres du ménage dans les ménages dont le chef est sans emploi y contribue. Une autre hypothèse plausible, c'est que la limite entre marché du travail et absence d'emploi est tenue et il n'est pas exclu que certains de ces individus sans emploi soient des travailleurs indépendants à certain moment de l'année. Quoi qu'il en soit, il est difficile de faire la part des choses sans faire recours à des techniques d'analyse plus avancées.

CHAPITRE IV : DETERMINANTS DE LA PAUVRETE EN 2007/2008

Dans les chapitres précédents, un état des lieux des tendances et du profil de pauvreté monétaire a été dressé. Un aperçu succinct de l'évolution des conditions de vie des ménages a également été présenté. Cependant, le fait de traiter une variable après l'autre ne permet pas de raisonner en termes de causalité. A titre d'illustration, un ménage qui vit dans une région donnée peut être plus pauvre qu'un autre vivant dans une autre région.

Le profil de pauvreté ne permet pas de dire si c'est le fait des dotations naturelles de la région et des opportunités qu'elle offre ou alors si la cause est plutôt inhérente aux caractéristiques propres à ces ménages, comme par exemple le niveau d'éducation du chef de ménage.

Le présent chapitre est consacré aux déterminants microéconomiques de la pauvreté, c'est-à-dire à la recherche de facteurs qui causent la pauvreté et qui contribuent à marginaliser certaines catégories de population. Cette étude sur l'évaluation des déterminants de la pauvreté monétaire utilise un modèle de régression linéaire. Le modèle de régression linéaire retenu a la forme suivante :

$$\text{Ln} \left(\frac{Y_i}{Z} \right) = X_i \beta + \varepsilon_i$$

Où Y_i représente la dépense par tête du ménage, Z le seuil de pauvreté, X un ensemble de variables relatives à la composition démographique du ménage, au capital humain, au secteur d'occupation, à l'accès aux infrastructures et au capital social ; β est le vecteur des paramètres du modèle à estimer ; chaque paramètre exprimant le sens et l'ampleur de l'effet de la variable explicative correspondante sur l'indicateur de bien être. ; ε_i est le terme d'erreur. Il faut noter que les variables explicatives retenues dans chaque domaine ont été sélectionnées en fonction de la disponibilité des informations ; par exemple il manque en 2007 des variables relatives au capital social qui ont souvent un impact positif sur le bien-être des ménages (Banque mondiale, 2005). Par ailleurs, afin de permettre aux variables d'avoir des impacts ou rendements différents, le modèle est estimé en 2007/08 pour le milieu urbain et le milieu rural séparément. Les résultats de ces modèles figurent en annexe 3 (on a aussi consigné en annexe 4 les résultats des déterminants de 2005). Ces résultats apportent des éléments supplémentaires sur le contour de la pauvreté.

Le premier résultat intéressant du modèle est un résultat classique ; il s'agit de la confirmation du poids des charges démographiques sur le niveau

de vie du ménage. D'une manière générale, la présence d'un individu supplémentaire contribue à faire baisser le bien-être du ménage (à l'exception peut-être des personnes masculin de 15-64 ans et de toutes les personnes de 65 ans et plus). A titre d'exemple, un enfant dont l'âge est compris entre 5 et 14 ans fait baisser la consommation par tête de 36% en milieu urbain et de 18% en milieu rural. Du reste, les ménages pauvres le sont en partie du fait de ce poids démographique. L'impact négatif de la démographie sur le bien-être du ménage est aussi mis en évidence par le fait que les ménages où un conjoint est présent ont un niveau de consommation par tête inférieur à ceux où il n'y a pas de conjoint. Ces résultats, mis en regard avec le niveau de fécondité qui reste élevé (l'indice synthétique de fécondité est de 7.1 enfants en moyenne par femme) et la forte croissance de la population (3,3% en moyenne par an), montre que les politiques démographiques doivent être prises en compte de manière plus vigoureuse encore dans les stratégies de réduction de la pauvreté.

Le résultat suivant est relatif à l'éducation. Quand ils s'accroissent, le niveau d'instruction du chef de ménage et celui de son conjoint contribuent à améliorer de manière importante le bien-être du ménage.

Si on prend le niveau d'instruction du chef de ménage en ville, par rapport à un ménage dont le chef n'a jamais été à l'école, un ménage dont le chef a fait des études coraniques ou d'alphabétisation améliore sa consommation par équivalent adulte de 24%.

Cet effet est de 42% et 87% pour un ménage dont le chef a respectivement un niveau primaire ou secondaire premier cycle ; et il est encore plus important pour les ménages dont le chef a un niveau d'études plus élevé (secondaire second cycle et supérieure). Néanmoins, on remarque que le niveau d'études du conjoint est peu significatif en milieu rural. Comme la majorité des conjoints sont des femmes, cela traduit le peu d'opportunités d'emplois décentes dans les campagnes.

Il en est de même des actifs de production et notamment les terres cultivées. En l'absence des superficies qui n'ont pas été renseignées dans l'enquête, on utilise comme variable proxy le nombre de parcelles cultivées par le ménage. La possession des terres contribue à améliorer le niveau de consommation par équivalent-adulte du ménage.

Le prochain résultat porte sur l'accès aux services publics, notamment les infrastructures. Les résultats de l'analyse économétrique indiquent bien que l'absence d'infrastructures et l'enclavement des zones rurales

contribuent à l'exclusion de certains ménages du marché. En effet, l'enclavement des campagnes induit des coûts de transactions élevés qui réduisent ainsi le bien-être des populations. Les estimations économétriques effectuées présentent une significativité du coefficient relatif au temps qu'il faut mettre pour arriver à la route la plus proche et à l'école secondaire en milieu rural. Les signes négatifs obtenus traduisent ces coûts de transaction pour les zones enclavées.

Ensuite, l'analyse économétrique montre que contrairement aux simples résultats descriptifs, les ménages dirigés par une femme sont bien plus vulnérables que ceux dirigés par un homme. En effet toute chose égale par ailleurs, un ménage dirigé par une femme, a un niveau de consommation par tête inférieure de l'ordre de 45% à celui dirigé par un homme. Ce résultat est cohérent avec le fait que les femmes ont en général un capital humain moins important et que même à capital humain égal, elles sont victimes de discriminations sur le marché du travail. En fait, l'une des raisons qui explique un niveau de pauvreté plus bas dans les ménages dirigés par une femme est leur plus faible taille des ménages (4.1 personnes contre 6.7 dans les ménages dirigés par un homme).

L'étude apporte aussi confirmation des différences entre régions. Si on exclut la région d'Agadez pour les raisons expliquées plus tôt, toutes les autres régions, à l'exception de Diffa, sont défavorisées par rapport à la capitale Niamey. Pour ce qui est de la capitale, ce résultat est attendu. En revanche il serait intéressant de se pencher un peu plus sur le cas de Diffa ; cette région a peut-être des caractéristiques que l'on pourrait exporter vers d'autres régions.

En revanche, le modèle est faible sur deux aspects. Les variables du marché du travail fournissent des résultats non pertinents alors qu'on se serait attendu que les secteurs d'occupation économique, que sont le secteur institutionnel où l'individu exerce son activité et la branche à laquelle appartient son entreprise soient aussi des déterminants de la pauvreté. En général, il y a une prime pour travailler dans l'administration par exemple ainsi que d'être salarié. Malheureusement ces variables ont beaucoup d'erreurs d'observation.

De même, on ne peut que regretter l'absence de variables de capital social, notamment le fait d'appartenir à des associations. Les associations jouent souvent un rôle important pour améliorer l'accès au crédit afin de financer par exemple les activités génératrices de revenu. Ces associations jouent aussi le rôle d'assurance en cas de sinistre (maladie, décès, etc.).

CONCLUSION

L'étude a mis en évidence une tendance à la baisse de la pauvreté monétaire sur la période 2005-2007/08, baisse qui s'est globalement accompagnée d'une amélioration des conditions de vie des ménages ; notamment l'accès à l'eau potable, à l'électricité et à un meilleur habitat. Le recul de la pauvreté semble être plus important en milieu urbain qu'en milieu rural. Toutefois, les différences de méthodologie entre l'enquête de 2005 et celle de 2007/08 rendent la comparaison difficile et conduisent à être prudents sur certains résultats, notamment les évolutions de la pauvreté au niveau des régions. Toutefois, même si les indicateurs de pauvreté ont baissé, le nombre de personnes pauvres a augmenté, du fait de la forte croissance démographique. Et par conséquent en valeur absolue les ressources à mobiliser pour éradiquer ce fléau sont encore plus importantes. Du reste, les faibles performances économiques de l'année 2007, après une bonne année 2006 amènent à être prudent sur les perspectives futures. En effet, sur la base des résultats économiques actuels, le Niger ne pourra pas atteindre l'objectif de réduire de moitié la pauvreté à l'horizon 2015.

Par ailleurs, malgré cette tendance positive la pauvreté reste très importante au Niger, particulièrement dans les campagnes. Les pauvres sont principalement les ruraux qui vivent de l'agriculture et la mauvaise pluviométrie de 2004 a montré une fois de plus que cette population était extrêmement vulnérable. A cette classe viennent s'ajouter les acteurs du secteur informel urbain. Ces deux catégories de ménages concentrent près de 95% des personnes pauvres. En fait comme ailleurs en Afrique, la pauvreté n'est pas le fait d'un manque d'emploi, mais plutôt d'un trop faible nombre d'emplois dans le secteur moderne et d'une prépondérance d'emplois dans le secteur informel, emplois à trop faible productivité pour procurer des revenus décents.

La recherche des déterminants de la pauvreté fournit une orientation globale de politiques publiques. Cette recherche confirme le fait que la création d'emplois et la promotion d'activités génératrices des revenus, l'éducation, l'accès aux infrastructures économiques et sociales de base doivent toujours faire partie des axes stratégiques prioritaires de développement. Les questions démographiques (fécondité, mortalité infantile et maternelle) doivent être fortement prises en compte.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Alvine Coudouel, Jesko S. Hentschel et Quentin T. Wodon, 2002. *Mesure et Analyse de la Pauvreté*, Avril 2002

Backiny-Yetna, P., Quentin Wodon, (2006). "Performances des subsides dans les secteurs de l'eau et de l'électricité : Cameroun, Gabon, Guinée", Banque mondiale, Washington, D.C.

Banque mondiale. 2005. Cameroun : Acquis et défis dans la lutte contre la pauvreté, Poverty Reduction and Economic Management Department, Africa Region, The World Bank, Washington, DC.

Banque mondiale. 2005b. Guinée : Diagnostique de la pauvreté, Poverty Reduction and Economic Management Department, Africa Region, The World Bank, Washington, DC.

Deaton, A., J. Muellbauer (1980), *Economics and consumer behavior*, Cambridge University press, London.

Deaton, Angus. 1997. *The analysis of household surveys: A microeconomic approach to development policy*. The John Hopkins University press, Baltimore, Maryland.

Deaton, Angus. 2002. Guidelines for constructing consumption aggregate, LSMS working paper 135. The World Bank, Washington, D.C.

Dollar, D., Paul Glewwe and Jennie Litvack (ed). 1998. *Household welfare and Vietnam's in transition*. The World Bank, Washington, D.C.

INS (2007). *Le commerce extérieur: Résultats définitifs 2002-2005, provisoires 2006*, Ministère de l'économie et des finances, Niamey

INS (2007). *Comptes économiques de la nation: Estimations 2007, provisoires 2006, définitifs 2004-2005*, Ministère de l'économie et des finances, Niamey

INS, Macro International Inc. (2007). *Rapport général, Enquête Démographique et de Santé et à Indicateurs Multiples*, Niamey, Niger

INS, Banque mondiale (2006). *Profil de pauvreté, Enquête QUIBB, Rapport d'analyse*, Niamey, Niger

INSEE (1997), Economie et Statistique, N° 308-309-310 : Mesurer la pauvreté aujourd'hui, Paris.

Kraay, Aart. 2004. When is Growth Pro-poor? Evidence from a panel countries of development Economics, Washington

Latham. M. C. (1979), Nutrition humaine en Afrique tropicale, FAO, Rome.

Litchfield J. (1999) : Inequality Methods and tools. Suntory and Toyota International Lenters for Economics and Related Disciplines, London Schools of Economics (March). London, England

Ravallion, M et G. Datt, Growth and redistribution components of changes in poverty measures : a decomposition with application to Brazil and India in the 1980s, LSMS Working papers, n° 83, The World Bank, Washington.

Ravallion, Martin. 1996. Comparaisons de la pauvreté, concepts et méthodes, LSMS working paper 122. The World Bank, Washington, D.C.

Ravallion, Martin. 1998. Poverty lines in theory and practice, LSMS working paper 133. The World Bank, Washington, D.C.

Ravallion, Martin. 2003. Pro-poor Growth; a primer

World Bank. 2006. African Development indicators. The World Bank, Washington, D.C.

World Bank. 2005. African Development indicators. The World Bank, Washington, D.C.

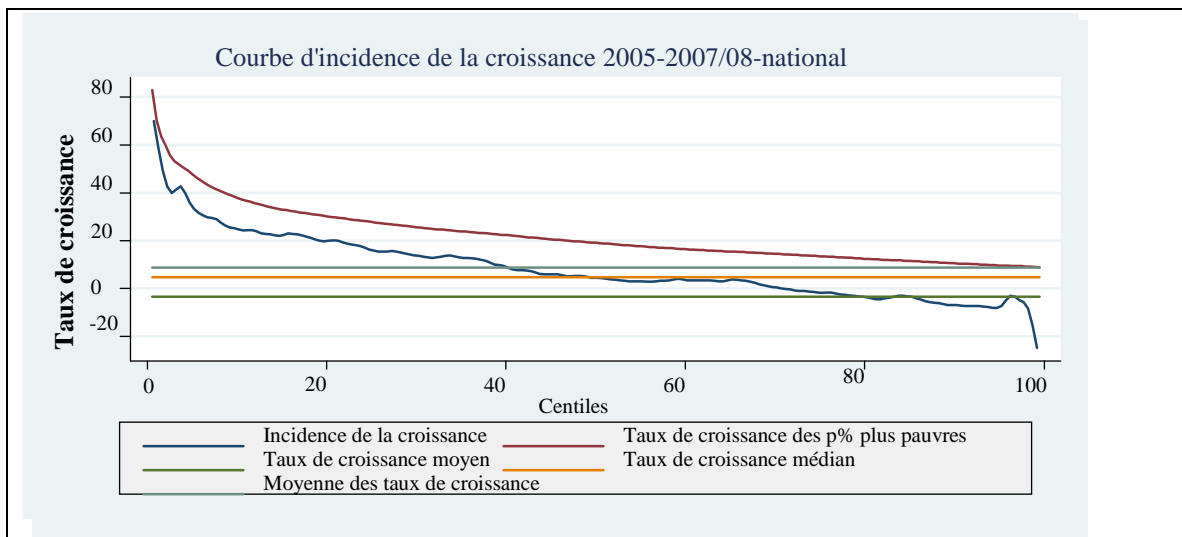
ANNEXES

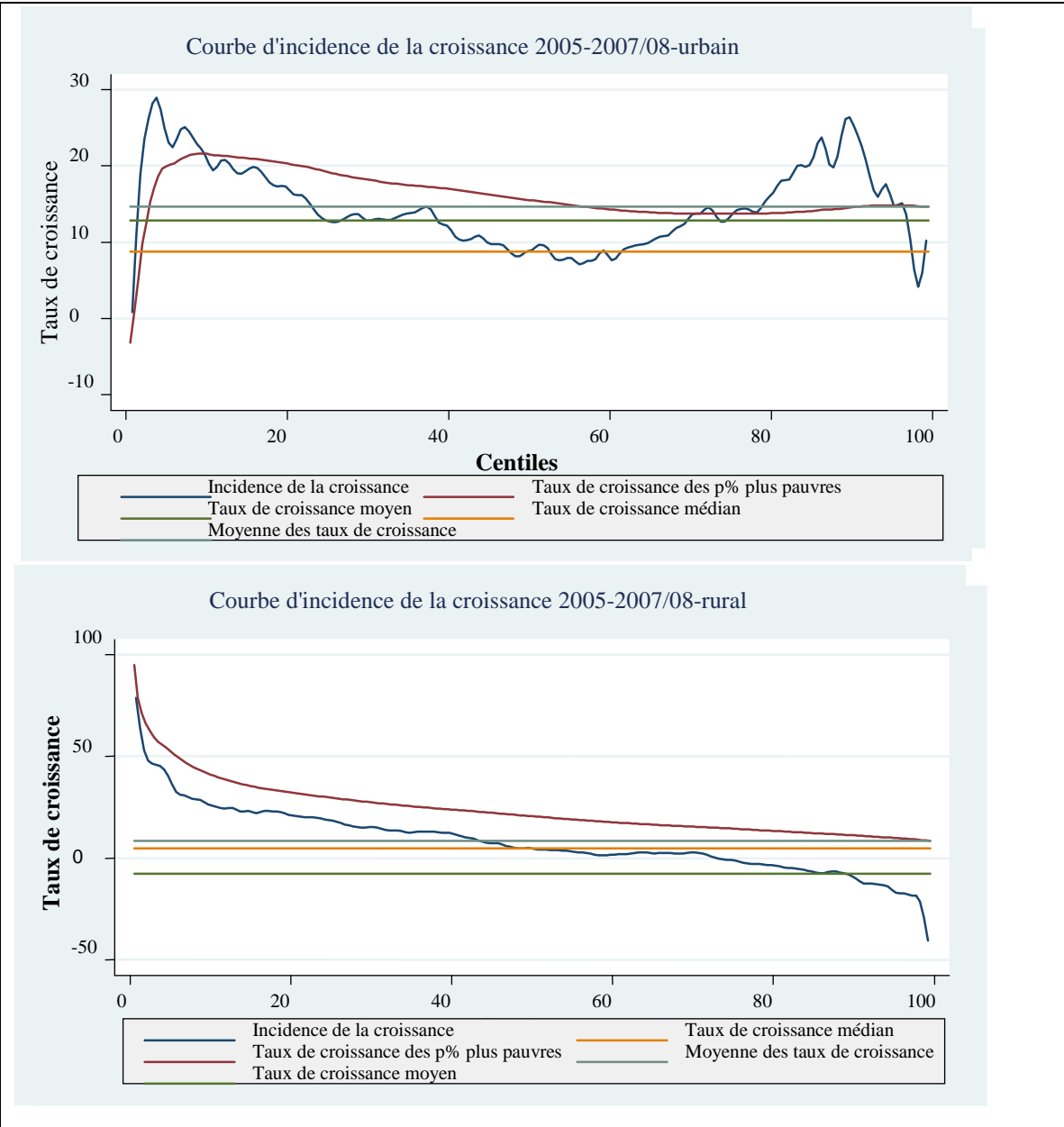
Annexe 1. Décomposition croissance inégalité par milieu de résidence

	2005	2007/08	Variation totale	Effet de croissance	Effet d'inégalité	Effet résiduel
Incidence						
National	62.072	59.535	-2.537	-0.587	-1.950	0.000
Urbain	44.144	36.668	-7.476	-10.799	3.323	0.000
Rural	65.681	63.905	-1.777	2.145	-3.922	0.000
Profondeur						
National	24.139	19.576	-4.563	-0.281	-4.282	0.000
Urbain	15.297	11.272	-4.024	-4.518	0.494	0.000
Rural	25.919	21.163	-4.756	1.519	-6.275	0.000
Sévérité						
National	12.282	8.400	-3.882	-0.166	-3.715	0.000
Urbain	7.267	4.902	-2.364	-2.367	0.002	0.000
Rural	13.291	9.068	-4.223	0.904	-5.127	0.000

Source : Calculs à partir du QUIBB 2005 et ENBC 2007/08

Annexe2 : Graphique sur les Courbes d'incidence de la croissance 2005-2007/08





Annexe 3. Déterminants de la pauvreté en 2007

	National			Urbain			Rural		
	Paramètre	T de Student	(Odd ratios - 1) (%)	Paramètre	T de Student	(Odd ratios - 1) (%)	Paramètre	T de Student	(Odd ratios - 1) (%)
Composition du ménage									
Nbre d'enfants 0-4 ans	-0,271	-7.85	-23,734	-0,350	-4.98	-29,564	-0,169	-6.34	-15,525
Enfants au carré	0,032	4.70	3,243	0,035	2.07	3,609	0,017	3.59	1,738
Nbre adolescents 5-14 ans	-0,318	-13.12	-27,274	-0,439	-8.12	-35,548	-0,199	-10.75	-18,014
Adolescents au carré	0,027	8.24	2,689	0,041	5.28	4,215	0,016	6.88	1,576
Nbre d'adultes masculin 15-64 ans	-0,033	-0.78	-3,198	0,007	0.10	0,686	-0,091	-2.10	-8,706
Adultes masculin au carré	-0,002	-0.34	-0,229	-0,006	-0.62	-0,639	0,008	0.91	0,772
Nbre d'adultes féminin 15-64 ans	-0,081	-1.81	-7,737	-0,055	-0.63	-5,337	-0,089	-2.55	-8,496
Adultes féminin au carré	0,013	1.89	1,271	0,008	0.61	0,822	0,014	2.72	1,373
Nbre de personnes âgées, 65 ans et +	-0,124	-1.12	-11,641	-0,206	-0.90	-18,586	-0,072	-0.90	-6,964
Personnes âgées au carré	0,041	0.63	4,154	0,076	0.55	7,934	0,003	0.07	0,339
Démographie du chef de ménage									
Chef féminin (oui)	-0,593	-4.48	-44,731	-0,628	-2.67	-46,642	-0,513	-4.56	-40,129
Age du chef	0,008	0.87	0,793	0,010	0.54	1,048	0,002	0.30	0,196
Age du chef au carré	0,000	-1.03	-0,010	0,000	-0.40	-0,008	0,000	-0.84	-0,006
Chef a un conjoint (oui)	-0,543	-4.41	-41,920	-0,628	-2.81	-46,629	-0,436	-4.31	-35,351
Education du chef de ménage									
Sans instruction	réf								
Coranique/Alphabétisation	0,155	3.13	16,786	0,214	2.11	23,909	0,114	3.12	12,032
Primaire	0,191	3.01	21,068	0,350	3.11	41,937	-0,005	-0.09	-0,467
Secondaire 1	0,543	5.83	72,140	0,627	4.25	87,148	0,284	2.82	32,807
Secondaire 2 et plus	1,408	14.20	308,683	1,534	10.53	363,511	0,670	4.22	95,406
Activité du chef de ménage									
Actif occupé (oui)	-0,034	-0.37	-3,337	-0,084	-0.52	-8,090	0,099	1.08	10,436
Secteur institutionnel du chef									
Indépendant/Sans emploi	réf								
Salarié public	0,055	0.62	5,672	0,084	0.66	8,807	0,146	1.03	15,727
Salarié Prive	-0,050	-0.55	-4,852	-0,085	-0.66	-8,189	0,100	0.76	10,492
Branche d'activité du conjoint									
Non agricole (oui)	-0,021	-0.41	-2,079	0,047	0.46	4,854	-0,028	-0.66	-2,745
Education du conjoint									
Sans instruction									
Coranique/Alphabétisation	0,132	2.14	14,063	0,165	1.45	17,917	0,086	1.72	8,970
Primaire	0,022	0.34	2,208	0,068	0.59	7,073	-0,027	-0.48	-2,658
Secondaire et plus	0,609	6.56	83,940	0,704	5.09	102,172	0,159	1.17	17,267
Activité du conjoint									
Actif occupé (oui)	-0,062	-1.15	-5,989	-0,298	-1.35	-25,776	-0,023	-0.69	-2,310
Secteur institutionnel du conjoint									
Indépendant/Sans emploi									
Salarié public	0,753	5.44	112,355	0,622	3.28	86,244	0,737	2.61	108,999
Salarié Prive	0,030	0.10	3,075	-0,011	-0.03	-1,052	-0,593	-0.90	-44,706
Branche d'activité du conjoint									
Non agricole (oui)	0,030	0.42	3,024	0,259	1.17	29,622	0,069	0.87	7,119
Patrimoine									

	National			Urbain			Rural		
	Paramètre	T de Student	(Odd ratios - 1) (%)	Paramètre	T de Student	(Odd ratios - 1) (%)	Paramètre	T de Student	(Odd ratios - 1) (%)
Nbre d'exploitations agricoles	0,060	3.45	6,220	0,090	1.78	9,413	0,024	1.94	2,389
Exploitations au carré	-0,002	-1.41	-0,161	-0,001	-0.08	-0,054	0,000	-0.63	-0,045
Accès aux infrastructures									
Temps à la source d'eau	0,000	1.02	0,005	-0,005	-1.62	-0,454	0,000	-1.19	-0,004
Temps au marché	0,000	0.91	0,003	-0,001	-0.36	-0,055	0,000	1.42	0,003
Temps à la pharmacie	0,000	0.00	0,000	-0,005	-4.62	-0,455	0,000	-1.07	-0,003
Temps à l'école primaire	0,000	-1.52	-0,043	0,001	0.44	0,099	0,000	-0.58	-0,010
Temps à l'école secondaire	0,000	0.20	0,008	0,003	1.65	0,270	-0,001	-2.55	-0,072
Temps à l'hôpital de district	0,000	0.62	0,002	0,002	1.72	0,156	0,000	-0.13	0,000
Temps à la route	0,000	-0.81	-0,001	0,002	2.65	0,230	0,000	-2.13	-0,002
Variables géographiques									
Rural (oui)	-0,085	-0.91	-8,125	(dropped)			(dropped)		
Niamey	réf								
Agadez	0,610	6.54	84,074	0,789	6.05	120,205	(dropped)		
Diffa	-0,142	-1.35	-13,253	-0,232	-1.32	-20,729	(dropped)		
Dosso	-0,533	-6.05	-41,317	-0,324	-2.04	-27,686	-0,858	-9.56	-57,588
Maradi	-0,674	-8.11	-49,038	-0,518	-3.98	-40,415	-1,022	-11.87	-64,014
Tahoua	-0,444	-5.07	-35,837	-0,256	-1.82	-22,559	-0,803	-8.54	-55,191
Tillabéry	-0,645	-7.08	-47,541	-0,546	-3.46	-42,090	-0,821	-8.86	-56,004
Zinder	-0,532	-6.72	-41,264	-0,511	-3.56	-40,009	-0,798	-10.39	-54,988
Constante	2,845	11.58		2,578	5.11		3,098	14.85	
Statistiques									
R ²	0,356			0,347			0,328		
Nbre d'observations	4000,000			1916,000			2084,000		

Annexe 4. Déterminants de la pauvreté en 2005

	National		Urbain		Rural	
	Paramètre	T de student	Paramètre	T de student	Paramètre	T de student
Composition du ménage						
Filles de la tranche 0-4 ans	-0,1212637	-12,74	-0,1150115	-6,18	-0,1215369	-10,90
Garçons de la tranche 0-4 ans	-0,1131398	-11,84	-0,1134267	-5,80	-0,1086087	-9,83
Filles de la tranche 5-14 ans	-0,0981596	-13,77	-0,1113369	-8,70	-0,0892741	-10,36
Garçons de la tranche 5-14 ans	-0,0843884	-12,37	-0,0869127	-6,73	-0,0811911	-10,08
Femmes adultes de la tranche 15-64 ans	-0,0129215	-1,50	-0,0053383	-0,42	-0,0192515	-1,64
Hommes adultes de la tranche 15-64 ans	-0,0339979	-4,35	-0,0145534	-1,32	-0,052134	-4,71
Femmes adultes de 65 ans et plus	-0,0640989	-2,19	0,0247558	0,48	-0,1014614	-2,84
Hommes adultes de 65 ans et plus	-0,0779208	-2,43	-0,00421	-0,07	-0,1065778	-2,75
Démographie du chef de ménage						
Sexe du chef (féminin)	0,3152421	-6,50	-0,4558363	-5,87	-0,2293386	-3,60
Age du chef	0,0085178	-3,01	-0,0135002	-2,65	-0,0126478	-3,19
Age du chef au carré	0,0000679	2,38	0,0000949	2,06	0,0001172	2,76
Chef a un conjoint (oui)	0,3153018	-7,87	-0,4712737	-6,88	-0,2267517	-4,55
Education du chef de ménage						
Sans instruction (réf)						
Coranique	0,0305433	1,51	0,0229071	0,53	0,0377166	1,64
Alphabétisé	0,0877567	1,60	0,1477363	0,99	0,0919518	1,56
Primaire	0,0948864	3,52	0,1204153	2,80	0,06073	1,74
Secondaire	0,2840165	7,74	0,2816018	5,80	0,2502058	4,22
Professionnel et technique	0,47834	10,03	0,4439423	7,78	0,6020294	6,32
Supérieur	0,6623017	10,25	0,6052059	8,65	0,9828709	3,98
Branche d'activité du chef						
Primaire	-0,0199101	-0,40	0,0119688	0,14	-0,0919302	-1,48
Industrie	0,0784264	1,44	0,2362773	2,67	-0,0337232	-0,49
Commerce	0,1450014	2,84	0,2464298	3,02	0,0723559	1,10
Services	0,126154	2,42	0,2181739	2,70	0,0132141	0,18
Indéterminé, absent ou sans emploi (réf)						
Secteur institutionnel du conjoint						
Salarié public ou privé	0,043073	0,87	0,0062591	0,08	0,0838657	1,36
Indépendant	-0,0515235	-1,03	-0,098138	-1,18	0,0188942	0,30
Non déclaré, non concerné ou absent (réf)						
Education du conjoint						
Sans instruction (réf)						
Coranique ou alphabétisé	0,0651756	2,01	0,1455221	2,44	0,0345279	0,89
Primaire	0,0587535	1,98	0,077198	1,82	0,0174716	0,41
Secondaire	0,1689695	3,48	0,1769617	3,19	0,2075382	1,86
Professionnel, technique ou supérieur	0,3885253	5,92	0,4413497	6,33	-0,1387507	-0,47

	National		Urbain		Rural	
	Paramètre	T de student	Paramètre	T de student	Paramètre	T de student
Patrimoine						
Nombre de champs du ménage	0,0379198	5,68	-0,010719	-0,78	0,0636753	6,18
Le carré du nombre de champs du ménage	-0,0000513	-0,12	0,0009922	1,80	-0,0010827	-1,09
Accès aux infrastructures						
Distance à l'école primaire la plus proche	0,0023774	1,46	0,0048995	0,52	0,0036754	2,16
Distance à l'école secondaire la plus proche	0,001591	2,92	0,0003796	0,06	0,0008433	1,48
Distance par rapport à la case ou centre de santé le plus proche	5,51e-06	0,01	0,0033781	1,84	-0,0019962	-2,49
Distance par rapport à la clinique ou à l'hôpital le plus proche	-0,0001508	-0,29	-0,0090025	-0,93	-0,0003088	-0,58
Distance par rapport au service de transport le plus proche)	-0,0017711	-3,17	-0,0073372	-1,02	-0,0011997	-2,13
Distance par rapport au marché alimentaire le plus proche	-0,0002175	-0,27	-0,0107575	-1,04	-0,0012052	-1,47
Variables géographiques						
Rural (réf)						
Urbain	0,0518769	1,94	(dropped)		(dropped)	
Niamey (réf)			(réf)		(dropped)	
Agadez	-.2316078	-5,55	-0,2886493	-4,92	(dropped)	
Diffa	.1285863	3,48	-0,0117045	-0,19	(réf)	
Dosso	-.3453818	-9,31	-0,2673364	-4,53	-0,4369872	-10,28
Maradi	-.6287764	-18,79	-0,3865484	-7,07	-0,7820942	-21,72
Tahoua	-.1620146	-4,78	-0,1297376	-2,37	-0,2633202	-7,32
Tillabéri	-.4112654	-12,62	-0,3565735	-6,54	-0,4999806	-14,72
Zinder	-.4975543	-15,57	-0,5546753	-11,28	-0,5673315	-17,03
Constante	1.116478	13.98	1,408211	9,80	1,222735	12,10
Statistiques						
R ²	0,3883		0,4397		0,3126	
Nbre d'observations	6690		2020		4670	

Annexe 5 : Documents techniques de l'ENBC en ligne

Veillez retrouver les questionnaires ménages, dépenses et acquisition quotidiennes du ménage et alimentation et le manuel de l'agent enquêteur aux liens suivants :

Questionnaire ménage

http://www.ins.ne/sommaire/Agenda/ENBC-Q_MENAGE.pdf

Questionnaire dépenses et acquisition quotidiennes du ménage et alimentation

http://www.ins.ne/sommaire/Agenda/ENBC-Q_ALIMENTATION.pdf

Manuel de l'agent enquêteur

<http://www.ins.ne/sommaire/Agenda/ENBC-manuel%20enqueteur.pdf>

Annexe 6 : Concepts et définitions utilisés dans l'ENBC III

Dans le cadre de l'ENBC III, les différents concepts ont été utilisés afin d'avoir une compréhension commune de tous les acteurs impliqués dans le cadre de cette opération.

Ménage : Un ménage peut être une unité composée d'une ou de plusieurs personnes. Un certain nombre de critères peuvent être utilisés pour définir un ménage. Une distinction de base devra être établie entre ménage et unité familiale. L'unité familiale implique un critère de parenté, lorsque ses membres sont liés par le sang, le mariage ou l'adoption. Un ménage peut consister en une ou plusieurs familles. Il est aussi possible pour une famille de faire partie de plusieurs ménages, temporairement ou de manière permanente. Par exemple, une femme mariée peut continuer à vivre dans le ménage de son père pendant qu'elle est encore jeune, tandis que son mari vit sous un autre toit.

Pour l'ENBC III, un ménage est un groupe de personnes qui normalement vivent et mangent ensemble. Il faut aussi que les membres reconnaissent l'autorité d'un seul chef de ménage, que cette personne vive actuellement avec le reste des membres du ménage ou pas.

Chef de ménage : Le chef de ménage est le preneur de décision clé au sein du ménage, et son autorité est reconnue par les autres membres du ménage. Il est possible que le principal contributeur au revenu du ménage ne soit pas nécessairement le chef de ménage. Dans beaucoup de sociétés africaines l'adulte mâle le plus âgé est souvent considéré comme le chef de ménage, qu'il soit ou non le principal contributeur au revenu du ménage.

Alphabétisation : L'ENBC III mesure l'aptitude à lire et à écrire des personnes âgées de 15 ans et plus dans n'importe quelle langue. Les personnes qui savent lire, mais ne savent pas écrire sont considérées analphabètes.

Activité : Avoir une activité économique, c'est créer des biens ou mettre des services à la disposition de consommateurs, en utilisant d'autres biens et services et facteurs de travail (emploi) et un capital fixe (équipements et machines).

L'activité a donc un lien étroit avec la profession ou le métier, puisque produire des biens et services nécessite un certain savoir-faire. Nous distinguons ici occupation et activité. Une activité donne lieu à une rémunération ce qui n'est pas nécessairement le cas pour une occupation. On peut s'occuper pendant une certaine période à chercher du travail, cette situation n'est pas considérée comme une activité.

Branche d'activité: C'est le genre d'industrie où l'activité est exercée. Les unités de production sont définies par les produits qu'elles fabriquent ou les services qu'elles offrent. Ainsi, les activités sont classées dans un document appelé **Nomenclature des branches d'activités**.

L'établissement (l'entreprise ou l'unité de production) où travaille l'enquêté peut créer plusieurs produits, mais il sera classé dans une seule branche selon le produit ou service principal offert.

Statut dans l'emploi: C'est la situation dans laquelle le travailleur déclare exercer son activité. On distingue:

- **L'employeur** qui emploie des salariés pour exploiter une entreprise pour son propre compte. Dans certains cas (entreprise familiale) il peut utiliser d'autres types de main d'œuvre, à savoir, des aides familiaux et des apprentis.
- **L'indépendant** qui exploite une entreprise ou offre des services pour son propre compte. La différence entre l'employeur et l'indépendant c'est que ce dernier n'emploie aucun salarié.
- **Le salarié** qui travaille pour un employeur public ou privé. En contrepartie il reçoit un salaire (une rémunération ou un traitement) en espèces ou en nature ou les deux à la fois.

Les indices de pauvreté

Les indices de la pauvreté sont des fonctions statistiques qui comparent l'indicateur de bien être du ménage (la dépense totale de consommation par exemple) à la ligne de pauvreté alors que les indices d'inégalités ne dépendent pas nécessairement de la ligne.

Les indices de pauvreté les plus couramment utilisées ont été retenus. Il s'agit des indices découverts par Foster Greer et Thorbecke appelés communément FGT à savoir l'incidence de la pauvreté (P_0), la profondeur de la pauvreté (P_1) et la sévérité de la pauvreté (P_2).

L'incidence de la pauvreté : Mesure la part de la population dont la consommation est inférieure à la ligne de pauvreté. Supposons une population de taille n dans laquelle q personnes sont pauvres, l'indice est :

$$H = \frac{q}{n}$$

La profondeur de la pauvreté ou écart de pauvreté : Indique la distance à laquelle les pauvres se trouvent de la ligne de pauvreté autrement dit elle donne le déficit moyen de consommation par rapport à la ligne de pauvreté pour l'ensemble de la population; elle permet ainsi d'estimer les

ressources nécessaires pour amener l'ensemble de la population au niveau du seuil de pauvreté. L'indice est obtenu par la formule :

$$PG = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^q \left[\frac{z - y_i}{z} \right]$$

Z représente le seuil de pauvreté retenu et y_i représente la dépense de consommation.

La sévérité de la pauvreté : Tient compte non seulement de la distance à la ligne de pauvreté mais également des inégalités entre les pauvres en donnant une pondération plus importante aux plus pauvres. L'indice est obtenu par la formule :

$$P2 = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^q \left[\frac{z - y_i}{z} \right]^2$$

Les indices d'inégalités

L'inégalité est un concept plus large que celui de la pauvreté, car il porte sur l'ensemble de la population et pas uniquement sur la partie située en dessous d'un certain seuil de pauvreté. Les mesures d'inégalités les plus couramment utilisées sont le coefficient de Gini, les indices de Theil, l'indice d'Atkinson et le ratio de dispersion des déciles.

- **Coefficient d'inégalité de Gini.** Il s'agit de la mesure de l'inégalité la plus couramment utilisée. Le coefficient varie entre 0, qui traduit une égalité complète, et 1, qui indique une inégalité totale (une seule personne dispose du revenu et de la consommation ; toutes les autres n'ont rien). Sur un plan graphique, le coefficient de Gini peut aisément être représenté par la surface entre la courbe de Lorenz et la ligne d'égalité. Si le revenu est distribué de manière équitable, la courbe de Lorenz et la ligne d'égalité absolue coïncident, et le coefficient de Gini est égal à 0.

- **Coefficient d'inégalité d'Atkinson.** Atkinson a proposé une classe de mesures qui a également un paramètre de pondération, mesurant l'aversion pour l'inégalité et les propriétés théoriques sont similaires aux classes de l'indice de Gini étendu.

- **Ratio de dispersion des déciles.** Le ratio de dispersion des déciles est aussi utilisé dans certaines occasions. Il correspond au ratio de la consommation ou du revenu moyen des 10 pour cent les plus riches de la population divisé par celui des 10 pour cent les plus pauvres. Ce ratio est interprété comme l'expression du revenu des plus riches en multiples du revenu des plus pauvres.

Les paramètres de la régression

Dans la recherche des déterminants de la pauvreté, un modèle de régression log linéaire a été effectué à partir des données. Pour plus de détails, consulter le chapitre 4 du document.

- **Paramètres estimés** : chaque variable retenue dans le modèle est précédé d'un paramètre dont le signe est soit négatif, soit positif. Un paramètre positif pour une variable donnée, indique que cette variable fait accroître la dépense totale par tête (qui est ici notre variable d'intérêt dans cette régression). Par contre, pour un paramètre d'une variable quelconque, ayant un signe négatif, signifie une détérioration du revenu de la personne lorsqu'on observe cette variable.

- **T de Student** : renseigne sur la significativité du paramètre estimé pour une variable donnée. Il est calculé à partir de la statistique de Student.

- **Odds ratio** : C'est l'exponentiel du paramètre estimé. Dans la régression log linéaire, on retrace à la valeur Odds ratio la valeur 1 pour l'exprimer en pourcentage. Une valeur négative indique une détérioration de la variable qui est observée, tant dis qu'une valeur négative implique une amélioration de la variable en question.

Annexe 7 : Liste des participants à l'atelier pour la rédaction du document

Nom Prénom	Responsabilité	Structure
Abdoullahi Beidou	Directeur Général, Personne ressource	INS
Ghalio Ekadé	Secrétaire Général, Personne ressource	INS
Mme Takoubakoye Aminata	Responsable du Suivi&évaluation à la SR/SRP	SDRP
Mr Moctar Seydou	VNU Spécialiste Statisticien	ONAPAD
Mme Salamatou Ibrahim	Analyse programmeur, membre de l'équipe technique de l'ENBC III	DI / INS
Mr Mallam Oumarou	Analyse programmeur, membre de l'équipe technique de l'ENBC III	DI / INS
Mr Abdourahamane Mahaman	Analyse programmeur, archiviste	DI / INS
Habou Kalla Moctar	Cadre assistant	DSEDS / INS
Mr Habi Oumarou	Directeur des Enquêtes et des Recensements, Personne ressource	DER/ INS
Mr Souleymane Alzouma	Chef de la Division Enquêtes et Recensements, membre de l'équipe technique de l'ENBC III	DER/ INS
Mr Alio Dangana	Chef de la Division cartographie, membre de l'équipe technique de l'ENBC III	DER/ INS
Mr Boubakar Idrissa	Cadre, Directeur Technique de l'ENBC III	DER/ INS
Mlle Hassana Zoubeirou	Cadre chargé d'études	DER/ INS
Mr Maï Boucar	Cadre chargé d'études	DER/ INS
Mr Backiny-Yetna Prospere	Expert en analyse de la Pauvreté à la Banque Mondiale siège, Consultant international	Consultant/ PARIS 21
Mme Janet Owens	Expert en analyse de la Pauvreté à la Banque Mondiale siège Niamey	Banque Mondiale